



Le 18 février, en écoutant les résultats de l'élection, M. Gilles Lamontagne n'imaginait sans doute pas encore que le ministère de la Défense l'attendait.

F-16 ou F-18? Ottawa tranchera d'ici 2 mois

par Richard DAIGNAULT
du bureau du Soleil

OTTAWA — "Je me suis fixé une date limite, deux mois."

C'est le délai que s'est accordé le nouveau ministre de la Défense nationale, le député de Langelier, M. Gilles Lamontagne, pour faire un choix qui entraînera l'octroi de contrats valant des milliards de dollars aux États-Unis et au Canada et transformera tout l'avenir de la défense aérienne du pays.

C'est la nouvelle qu'il a annoncée au SOLEIL hier.

Le choix est sur la table du cabinet fédéral depuis trois ans. Il s'agit de décider si les Forces armées du Canada remplaceront leurs chasseurs, vieux de près de 30 ans, par le F-16 fabriqué par General Dynamics ou le F-18A de McDonnell-Douglas.

La décision devait être prise en 1979. Même si le dossier était très avancé, le gouvernement de Joe Clark n'avait pas pris de décision durant ses neuf mois d'administration. Les milieux de la défense se plaignent de l'indécision gouvernementale depuis longtemps.

L'arrivée de Lamontagne dans le ministère est ce qui va finalement effectuer le déblocage que les critiques réclament depuis longtemps.

Ce sera en tout cas la première fois qu'un nouvel avion de chasse sera choisi par un ministre de la Défense qui a lui-même été pilote de guerre.

Une décision semblable est évidemment celle de toute une équipe de bureaucrates et de militaires de carrière mais il est intéressant de noter que la présence de Lamontagne, la présence politique comme toute, apporte l'expérience vécue de l'aviateur qui a été pris dans le feu de l'action.

Le nouvel avion de chasse remplacera les CF-104 Starfighter et les CF-101 Voodoo.

Evidemment d'origine américaine, le nouveau chasseur pourrait fournir de l'emploi au Canada pour des années, selon le modèle et selon les conditions fixées par le ministère de la Défense pour les sous-traitants canadiens.

Inutile de dire que Lamontagne est pleinement conscient de tous ces facteurs.

Le Québec

"Québec aura sa part", déclare Lamontagne lorsque LE SOLEIL lui demande qui obtiendra les contrats pour construire une flotte de nouvelles frégates pour les opérations navales.

Lamontagne explique qu'une fois la décision prise pour les frégates, il faut mettre deux ans pour la seule préparation des plans et quatre ans pour la construction d'un seul navire.

Depuis des années, à la Défense, une foule de questions traînaient qu'on ne venait pas à bout de résoudre.

Trudeau aurait choisi Lamontagne parce qu'il est complètement libre de toute attache ou lien avec les cliques bureaucratiques qui dirigent les affaires de cet immense ministère dont les dépenses s'élèvent à plus de \$5 milliards par année. Le ministère verse directement des salaires à plus de 100.000 personnes. Cette liberté à son importance à la veille de l'octroi de contrats qui s'échelonnent sur 10 ans et qui impliquent plusieurs milliards de dollars. Lamontagne arrive là en fait au moment où c'est l'avenir militaire canadien jusqu'en l'an 2000 qui va se décider.

Les francophones

Une des toutes premières responsabilités de Lamontagne sera de nommer le successeur de l'amiral R.H. Falls, le chef de l'état-major canadien qui doit prendre un poste à l'OTAN.

Cette nomination entraînera évidemment toute une série de promotions dans l'armée.

"Je tiens à m'assurer que les Canadiens français prennent la place qui leur revient", affirme Lamontagne.

Lamontagne devra, dans les semaines qui viennent, se rendre au Colorado pour rencontrer les responsables de NORAD, c'est-à-dire ceux qui sont les grands responsables de la sécurité nord-américaine. Plus tard, il doit participer à une réunion des ministres de la Défense des pays de l'OTAN.

Interrogé sur les prétentions de ceux qui voudraient une augmentation substantielle du budget de la Défense, Lamontagne répond que l'état-major canadien est entièrement satisfait, dans les circonstances actuelles, du programme qui prévoit une hausse annuelle de 3 pour 100 par année sur une période de sept ans.

Un rôle et son coût

"La mission de l'armée canadienne est la défense du pays en collaboration avec ses alliés européens, regroupés dans l'OTAN, et ses alliés de l'Amérique, regroupés dans NORAD."

"En deuxième lieu, la Défense nationale est responsable du maintien de l'autorité civile."

Lamontagne estime qu'il importe de souligner le rôle défensif de l'armée.

"Est-on justifié de critiquer le passé comme on le fait dans certains milieux?"

"Non, il ne faut pas oublier que le climat était à la détente depuis quelques années. La situation n'a changé que récemment."

Lamontagne rappelle que le Canada n'a jamais poursuivi une politique belliqueuse, une politique de menace. On a écrit qu'un soldat canadien coûtait \$68,800 et que cela n'avait pas de sens quand on songe qu'un soldat français coûte \$17,500 à son gouvernement et le soldat suisse \$3,200.

Lamontagne trouve ces comparaisons boiteuses. Tout d'abord, le terri-

toire canadien est le plus vaste du monde et son climat présente des difficultés incroyables.

De plus, l'armée canadienne principale est l'aviation. Cela augmente le coût per capita si l'on songe par exemple que le prix d'un seul des nouveaux chasseurs rejoint presque celui d'un régiment de fantassins.

Les réservistes

Autre critique. On dit qu'il y a trop de généraux, d'officiers, enfin de grades de toutes sortes par rapport au nombre de soldats.

Lamontagne dit que cette situation est inévitable dans une armée de volontaires. Il faut de la motivation, un stimulant.

Mais ce n'est pas tout. Le Canada compte une armée de seulement 60.000 militaires permanents. La présence d'un grand nombre d'officiers constitue un atout précieux. S'il y avait une urgence et qu'il fallait recourir à la réserve et aux volontaires, le Canada serait prêt à cause du grand nombre d'officiers prêt à prendre les choses en main.

Le ministère mettra-t-il l'accent sur l'augmentation de la force permanente ou sur la réserve?

Lamontagne veut voir ce qu'il peut faire pour augmenter le nombre de réservistes. Il est également intéressé à augmenter l'argent que l'on dépense à l'entraînement des cadets.

Lamontagne estime que la Défense fait un excellent travail avec un budget qui, relativement à d'autres pays, est très modeste.

"Et comme 25 pour 100 du budget est du salaire, cela a des retombées importantes partout."

Les Amérindiens du Québec réclament leur gouvernement

PARIS (AFP) — Seuls une province et un gouvernement autonomes sur leurs territoires traditionnels permettraient aux Indiens du Québec de retrouver leur identité, leur dignité et leur souveraineté, estiment deux représentants des Montagnais, de passage à Paris pour la sortie d'une série de films décrivant ce qu'ils appellent leur "ethnocide".

"Les partisans de M. Lévesque veulent être maîtres chez eux. Nous aussi. Nous voulons nous prendre en charge totalement et ne plus vivre de la charité publique qui crée des mentalités d'assistés alors que nos forêts, nos rivières et notre sous-sol enrichissent les multinationales", soulignent-ils dans une interview à l'AFP.

Léonard Paul, ancien "chef de bande", diplômé en sciences politiques de l'université Laval et francophone parfait, et Mathieu André, membre du secrétariat politique du "Conseil Attikamek-Montagnais", rappellent qu'à l'arrivée de Jacques Cartier, au XVIe siècle, plus de 200.000 Indiens peuplaient le Québec.

Aujourd'hui, ils ne sont plus que 30.000, dont 10.000 Montagnais.

"Ce que nous voulons, précisent les représentants montagnais, c'est établir des relations d'égal à égal avec le gouvernement du Québec, définir nous aussi une souveraineté-association. D'autres nations indiennes du Canada, notamment les Dénés du Mackenzie, dans le Nord-Ouest du pays, sont également favorables à cette formule.

Toutefois, les Montagnais s'abstiendraient de voter au référendum provincial qui aura lieu en juin prochain, estimant que celui-ci ne les concerne pas car ils constituent "une nation à part entière".

"Les Blancs, poursuivent-ils, nous ont spoliés et parqués dans des réserves où vivent encore 99 pour 100 d'entre nous. Le vaste complexe hydro-électrique de la baie James a noyé une partie de nos territoires et un second est prévu. D'autres territoires ont été vendus aux multinationales comme l'ITT qui détruit nos forêts et rompent l'équilibre naturel alors que la nature nous faisait vivre. Même nos rivières à saumon sont souvent réservées aux Blancs".

En cas d'élection automatique, l'UN combattra sous son nom

Sans renier l'objectif d'un regroupement des forces conservatrices au Québec, l'Union nationale combattra sous son "vrai" nom lors des prochaines élections provinciales, si elles se déroulent au cours de l'automne prochain comme le chef du gouvernement le laisse entendre lui-même.

L'ancien chef du parti, M. Rodrigue Biron, avait annoncé il y a quelques mois que son parti se saborderait après le référendum et organiserait un congrès d'orientation en vue de réunir la droite québécoise.

Mais son départ à l'occasion du débat référendaire, il y a 10 jours, a

totallement désorganisé l'UN qui se retrouve sans directeur général, M. André Bellerose ayant suivi son chef dans la voie dissidente du oui.

Le parti se trouvera également privé, à partir du 1er avril, de son relationniste, M. Luc Moreau, de même que des six agents de liaison embauchés par M. Bellerose, l'été dernier, en vue de refaire l'organisation unioniste dans les régions jugées sympathiques, comme l'Estrie, la Mauricie et la Gaspésie.

Quant à l'attaché de presse, M. Richard Bonin, il n'a pas fait signe de vouloir abandonner son poste à court terme, tandis que MM. Claude Gélinas et Claudel Lizotte demeurent au service du parti.

Le premier, directeur de cabinet du chef, M. Michel Le Moignan, garde "l'intérieur du fort" pendant le mandat d'une durée indéterminée du député de Gaspé à la tête de l'UN.

Quant au second, il a la responsabilité de faire le bilan de l'organisa-

tion et du financement du parti, question d'établir le montant des dettes et la liste des organisateurs restants, sans compter les électeurs; le dernier sondage CROP lui en donne à peine 2 pour 100.

La perte de six députés depuis le 15 novembre 1976 n'a pas toutefois enlevé à l'UN son statut de parti reconnu officiellement, ni diminué son budget de recherche défrayé par l'Assemblée nationale.

POULET FRAIS DE 3 1/2 LB	1.29
FOIE DE PORC FRAIS	1.75
FONDUE CHINOISE	4.98
STEAK CLUB SANS OS	5.88
T-BONE STEAK OU ROSBIF	5.38
ROTI VEAU FRAIS EPAULE SANS OS	4.97
JAMBON COTTAGE FUMÉ	1.97
JAMBON FESSE FUMÉE	1.79
JAMBON HACHÉ MOULE DE 10 OZ	1.88

LA BOUCHÈRE
W.E. BÉGIN
500 ST-JEAN
520 DE LA SALLE ET DE LA REINE

Achetons vieux bijoux, or, argent et argenterie



ROLAND COUTURE INC.
8770, BOUL. CLOUTIER
CHARLESBOURG — 628-5886

LA CLINIQUE TARDIF ENR.
595, boul. Charest est
Tél.: 529-9721

**DR MARTIN GIASSEN
DR BERNARD BERTHIAUME
DR JEAN DESLANDES**

Optométristes

- Examen de la vue • Verres de contact
- Lunettes
- Soins professionnels complets

Désirez-vous recevoir
LE SOLEIL
tous les jours à votre porte, à heure fixe?
CE SOIR, VOUS AVEZ JUSQU'À 19H30 POUR VOUS ABONNER, COMPOSEZ
647-3333

AU RESTAURANT La Ripaille
Bouillabaisse du chef \$10.00
Steak au poivre \$9.00
Boeuf Wellington (2 pers.) \$25.00
9, rue Buade - 692-2450

AMEUBLEMENT POUR 3 PIÈCES \$1995
STYLE MODERNE 1980

Bureau triple, miroir triple, commode avec portes, tête de lit 54/60 po, matelas à ressorts, sommier-casque et base sur roulettes. Mobilier de salon 2 morceaux, table à café dessus miroir, table de bout dessus miroir, mobilier de cuisine comprenant table ronde chromée, 4 chaises velours et simili-cuir.

Tél.: 529-3386 - 627-0187
PAYABLE AU MOIS, ENTREPOSAGE ET LIVRAISON GRATUITS
HENRI TURCOTTE Ltée
330, de la Couronne, Québec

Docteur Baignoire
Réemallage de:
Baignoires, lavabos, toilettes
Choix de 30 couleurs
628-3823
263, boul. St-Joseph, Charlesbourg ouest, G2K 1K5

Ce soir, reposez-vous!

Venez chez nous... vous y mangerez comme chez vous et à très bon coût.

chez camille
Réservations: 527-1951
1384, Chemin Ste-Foy, Québec

Méthode FACILE
Ecole de Danse Yvon Martel Enr.
affiliée à l'Ecole Monseigneur Danse
Permis Ministère de l'Éducation No. 669-521

Auberge de la Fine Gueule
Dans un charmant hôtel, la gastronomie québécoise de jadis. (OUVERT À L'ANNÉE)
RES.: 824-4206

FONDUE chinoise ou bourguignonne
\$6.95
A VOLONTE
Le midi et le soir. Valable pour mars et avril

NOUVEAU MENU A PRIX MODIQUE
Lasagne, ravioli, rigatoni, spaghetti



Auberge Normande
Salle à manger LA BEARNAISE
Lac-Beauport
Pour réservations: 849-2511

REFERENDUM

Les spéculateurs doivent oublier le 9 juin

par Raymond GIROUX

Le calendrier référendaire se resserre, mais l'annonce de la date officielle de la consultation ne vient pas très rapidement.

C'est ainsi qu'hier après-midi, à

l'Assemblée nationale, le premier ministre a inauguré un nouveau jeu: le choix par élimination. Et la première date qu'on a "de grosses chances" d'oublier tout de suite est le 9 juin.

M. René Lévesque a en effet annoncé que le référendum ne coïnciderait pas avec la tenue des élections

scolaires, ce jour-là, dans les régions de Montréal et de Québec.

C'est le chef libéral, M. Claude Ryan, qui a abordé le sujet, lors de la période des questions, en offrant sa collaboration au gouvernement si ce dernier désirait amender la loi pour reporter à plus tard les élections scolaires.

M. Ryan voulait imiter l'exemple du gouvernement qui a décidé de ne pas tenir d'élections partielles avant le référendum pour ne pas mêler les cartes.

Le premier ministre a d'abord semblé intéressé par la proposition de son opposant, mais le ministre de l'Éducation a coupé court à cet échange d'un niveau étonnamment serein, par les temps qui courent, pour dire que le Conseil des ministres avait d'ores et déjà décidé de ne pas reporter la date des élections.

La proposition était d'ailleurs venue de l'intérieur même du Parti québécois, et M. Jacques-Yvan Morin avait fait la même réponse lors de la réunion du conseil national du PQ, à Québec, le mois dernier.

Par la suite, le député de Roberval, M. Robert Lamontagne, a demandé au premier ministre de préciser tout de suite si le référendum aurait lieu en mai ou en juin, question d'aider les étudiants à s'inscrire au bon endroit pour voter, soit à l'endroit où ils étudient, soit au lieu de leur domicile.

Mais M. Lévesque a répondu que cela importait peu, car la plupart des étudiants en âge de voter, ceux des cégeps et des universités, auront terminé leurs cours à ce moment, sauf ceux que les grèves auront retardé.

Le premier ministre a rappelé, en réponse à un appel à la transparence venant des bancs libéraux, que "la transparence sera extraordinairement visible" à la mi-avril.

Rappelons que les deux dates citées le plus souvent pour la tenue du référendum étaient les 2 et 9 juin, le mois de mai étant déjà à toutes fins utiles éliminé des calculs gouvernementaux depuis un bon bout de temps.

L'étude des crédits des divers ministères doit en effet se poursuivre jusqu'au 1er mai, selon l'horaire transmis par le bureau de M. Claude Charbon il y a déjà quelques semaines, et le premier ministre doit justement défendre le budget de son "ministère" ce jour-là.

Comme la campagne référendaire doit durer au moins 35 jours, et qu'il serait surprenant que des membres du gouvernement discutent de problèmes

administratifs en pleine campagne officielle, les brefs seraient émis après cette date, ce qui élimine aussi le 2 juin.

Les amateurs de spéculation doivent donc se rabattre sur le lundi 16 juin, à moins que le référendum ne se déroule pas un lundi. La nouvelle loi électorale ne s'applique pas encore, et le ministre responsable, M. Marc-André Bédard, a refusé de préciser, hier, quels articles seraient mis en vigueur à temps pour le référendum.

Cette loi, votée en décembre dernier, oblige le gouvernement à tenir ses consultations le lundi, comme le veut la tradition actuelle, mais une tradition se change plus facilement qu'une loi.

Pagé lit une note de Claude Morin à O'Neill

par J.-Jacques SAMSON

Le député libéral de Portneuf a l'Assemblée nationale, M. Michel Pagé, a reproché hier au gouvernement, dans son intervention dans le débat sur la question référendaire, de camoufler son véritable objectif de faire l'indépendance politique du Québec derrière "une question piège, une question bidon, une question qui ne dit pas ce qu'elle devrait dire, une question obscure et confuse".

M. Pagé a servi au ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, la même médecine dont ce dernier avait menacé la semaine dernière le député de Gouin et ex-ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay. Le

député de Portneuf a divulgué, pour illustrer la stratégie péquiste, le contenu d'une lettre que M. Morin avait adressée à son collègue, M. Louis O'Neill, alors ministre des Communications, dans laquelle il lui reprochait notamment l'utilisation des termes "pouvoir étranger" pour désigner le gouvernement d'Ottawa, en janvier 1977.

M. Morin disait que cette expression était inopportune "parce qu'une forte proportion de la population québécoise sera en total désaccord avec le qualificatif utilisé et, par conséquent, elle sera choquée par son usage; parce que ce n'est pas tout à fait le temps de se servir de termes aussi forts que celui-là et parce que si Ottawa est un pouvoir étranger, en

toute logique, nous devrions, comme gouvernement, refuser sa péréquation et toute forme de versement provenant de là".

Le ministre des Affaires intergouvernementales soulignait aussi à son collègue du cabinet qu'il regrettrait qu'il ait commenté la décision de la Cour d'appel dans le dossier de la cablodistribution à Rimouski "d'une façon qui est susceptible de réduire notre crédibilité".

"Or, le plus important pour nous, maintenant, écrivait M. Morin en janvier 1977, stratégiquement, est de maintenir à tout prix une telle crédibilité; les Québécois ne nous suivront pas sur un terrain où nous courrons vite qu'eux, nous aurons peut-être raison, mais nous serons seuls."

Les péquistes se font intimistes

par J.-Jacques SAMSON

Les députés et ministres du Parti québécois appelés à témoigner hier au cours du débat sur la question référendaire à l'Assemblée nationale ont choisi d'expliquer leurs motivations

personnelles pour soutenir la thèse de la souveraineté-association, délaissant les longs exposés techniques des jours précédents auxquels s'étaient astreints les "économistes" du parti.

Le ministre des Affaires intergouvernementales et député de Louis-Hébert, M. Claude Morin, a livré, dans un style dénué de tout artifice oratoire, les conclusions de son expérience de 20 ans des débats sur les questions fédérales, provinciales et constitutionnelles. M. Morin a rappelé les étapes de sa carrière depuis 1961 et sa participation personnelle à au moins 110 conférences ou rencontres intergouvernementales.

M. Morin adit en avoir retenu que, pour les Canadiens anglais, le fédéralisme consiste en un gouvernement fédéral fort ayant prépondérance générale sur les provinces tandis que les Québécois ont cru qu'il s'agissait d'une sorte de pacte entre deux peuples et qu'il comportait ainsi des garanties fermes d'autonomie politique.

Le ministre croit que la plupart des conflits depuis 1867 entre Québec et Ottawa ont découlé de ce malentendu et qu'il était juste et juste que M. Morin enchaîne que ces conflits ne peuvent disparaître que si l'une des parties adapte sa conception à celle de son partenaire; que le gouvernement central fonctionne d'après la conception canadienne-anglaise du fédéralisme et que, lorsqu'une autre province que le Québec est disposée à améliorer le régime, elle n'envisage que des corrections limitées à des domaines précis.

M. Morin a soutenu que le Canada anglais ne pouvait concevoir le Québec comme la patrie d'une nation et que s'il y a au Québec une grande minorité ethnique, ce n'était pas un véritable peuple auquel on pourrait, dans le style actuel, reconnaître un statut d'égalité politique. Le député de Louis-Hébert s'est défendu de rejeter le Canada par sa démarche personnelle pour la bonne raison que le Canada n'a jamais représenté à ses yeux un ennemi. Il dit ne pas reprocher non plus aux Canadiens anglais leur façon de voir et encore moins les détester comme collectivité. "J'ai simplement compris que c'est le système qui est de travers, pas les Canadiens, pas les Québécois", a insisté M. Morin.

"Je ne suis pas devenu souverainiste par idéologie ou par sentiment, a notamment ajouté M. Morin, mais par expérience. Non par goût non plus, mais par devoir (...)"

Des cours d'histoire

La ministre d'État à la condition féminine, Mme Lise Guimet-Payette, le ministre de l'Environnement, M. Marcel Lévesque et le député de Frontenac, M. Gilles Grégoire ou le ministre Lucien Lessard, ont assis leurs propos sur des cours d'histoire du Québec et du Canada pour livrer des discours tissés de fibres "nationalistes" que les chefs de file du Parti québécois avaient laissés sur les tablettes depuis plusieurs semaines.

Mme Payette a cédé à la tentation de léguer une phrase historique: "Après avoir donné des enfants à ce

pays, je travaille de toutes mes forces à donner un pays à ces enfants", a-t-elle conclu après avoir reproché aux tenants du non de n'avoir que deux armes: la peur et le rapetissement. Dire "on est trop petit, on est trop pauvre, on ne sera pas capable, alors qu'ils savent que le Québec souverain serait le 16e plus grand pays du monde en géographie et le 14e pays le plus riche".

La grenouille endormie

Le tribun de Frontenac, M. Gilles Grégoire, a pour sa part soutenu que les Québécois étaient engagés dans un processus de minorisation "lente, graduelle, inéluctable, implacable et fatale". Placez une grenouille dans l'eau et placez le tout sur un poêle électrique. Faites chauffer l'eau tranquillement, a caricaturé M. Grégoire. A petit feu, à feu doux, La grenouille va s'endormir lentement, se laisser engourdir et devenir indolente. L'eau va bouillir et elle se laissera ébouillanter parce que ce sera lentement, graduellement, inéluctablement, a poursuivi M. Grégoire. Les partis libéraux, devant cette minorisation, a reproché le député de Frontenac, sont comme la grenouille. Ils s'endorment, s'engourdissent et pendant ce temps les multinationales qui ont souscrit \$2,7 millions pour lutter contre le Parti québécois tirent les ficelles.

L'expérimenté député libéral de Laval, M. Jean-Noël Lavoie, a manifesté son irritation à la suite de ce type de discours: l'utilisation à profusion du mot honnêteté; "les termes 'fierté' appliqués à eux et 'peur' affublés à leurs adversaires", a dénoncé M. Lavoie.

Loubier dit NON

(PC) — L'ancien chef de l'Union nationale, M. Gabriel Loubier a dit hier soir qu'il votera non lors du prochain référendum sur l'avenir du Québec.

Interrogé dans le cadre d'une émission d'affaires publiques de Radio-Canada, M. Loubier a affirmé qu'il trouvait la question du Parti québécois fort attrayante.

"Cependant, a-t-il déclaré, à la lecture du livre blanc du Parti québécois, on s'aperçoit rapidement que c'est l'indépendance totale que ce référendum cherchera à acquiescer".

Selon M. Loubier, un oui au printemps prochain n'ajoutera pas au pouvoir de négocier du peuple québécois.

Pour Gabriel Loubier toutefois cette décision ne signifie pas qu'il endosse la position du leader libéral Claude Ryan. Interrogé à ce propos, M. Loubier s'est contenté de dire que, pour le moment, les Québécois n'avaient qu'une seule option à rejeter ou non, celle du gouvernement.

Le constitutionnaliste a épluché le livre blanc du gouvernement Lévesque sur la souveraineté-association pour y relever les "impossibilités juridiques et économiques" qui font que la "souveraineté-association ne pourrait pas marcher".

"Un régime fédéral, a par contre soutenu M. Marx offre plus de garantie dans le domaine des droits de la personne, que ce soit au Québec, en Ontario, en Californie ou dans l'Etat de New York."

Le député de Lac-Saint-Jean, M. Jacques Brassard, lui a aussitôt rétorqué toutefois que "l'URSS est un régime fédéral et c'est la patrie des goulags. Le Brésil est aussi une fédération et on y pratique la torture de façon systématique".

Union nationale

Le seul député unioniste à prendre la parole hier, M. Serge Fontaine, a déploré que le bulletin de vote référendaire ne présente qu'une seule question, celle du gouvernement, et que les propositions constitutionnelles de l'Union nationale, du Parti libéral ou du député indépendant Rodrigue Tremblay n'y figurent pas. Nous n'aurons qu'à répondre à une seule question: "Êtes-vous pour ou contre l'indépendance du Québec?", selon M. Fontaine. Il y répondra non.

Bien des avantages



L'Auto 110 de Pentax: le minuscule appareil photo qui offre les caractéristiques des plus gros appareils.

Il s'agit du premier reflex mono-objectif 110 dont les objectifs sont interchangeables.

Non seulement a-t-il l'aspect des plus récents reflex mono-objectif 35 mm, mais il en égale la performance. Et pourtant, il tient dans la paume de la main.

Il est aussi des plus faciles à utiliser. Comme l'exposition se règle automatiquement, vous y insérez une cartouche de film 110, vous faites la mise au point et... décliez!

*Prix de détail suggéré. Prix annoncé au pays. Le prix de vente peut changer au gré du marchand.

\$239.95* (appareil seulement)

Encore plus d'avantages.

Le merveilleux Auto 110 se trouve au coeur du système 10 de Pentax, un système photographique complet.

Vous serez étonné de la facilité avec laquelle ce système prend des photos qu'on ne réussissait auparavant qu'à l'aide de systèmes reflex mono-objectif 35 mm, d'un prix plus élevé.

L'objectif grand angle est parfaitement adapté à la photo de paysages et d'intérieurs. Quant au puissant téléobjectif, il permet de photographier des objets éloignés.

Le petit dispositif d'entraînement motorisé de Pentax assure l'avance rapide du film. Et, en tout temps, vous obtenez une exposition parfaite grâce au flash automatique.

Le système 10 de Pentax: minuscule mais très avantageux.

SYSTÈME 10 DE PENTAX



Listes des distributeurs
Henri LeClerc Caméras Inc.
4151, boul. Ste-Anne, Montmorency
Photo S.L.R. Enr.
555, boul. Charest est
Studio Gosselin Ltée
10, avenue Bégin, Lévis
Au Royaume de la Caméra Inc.
359, boul. Charest est

Photo Centre Brunet
600, boul. Charest est
Les Ateliers Irénée
273, rue Notre-Dame nord, Thetford Mines
Studio Corvo Enr.
257, Notre-Dame est, Victoriaville
Studio Richard Côté
133, rue St-Louis, Warwick

Astral Photo
— 5, Place Québec
— 550, boulevard Wilfrid-Hamel
— 143, boulevard Les Proménades, St-Bruno
— 7503, boulevard Galeries d'Anjou, Ville d'Anjou
— 1, Place du Royaume, Chicoutimi

"TROUVEZ VOTRE NOM"

dans les annonces classées du

SOLEIL



Le concours "TROUVEZ VOTRE NOM" dans les annonces classées du Soleil commencent le 5 mars. Tous les jours, jusqu'au 15 mars, cinq noms précédés de deux étoiles y seront cachés. Si vous découvrez le vôtre, vous aurez 48 heures pour vous présenter au Service des ANNONCES CLASSÉES, afin de réclamer vos 2 billets pour le spectacle des

ICE CAPADES

du 19 au 23 mars

Ne manquez pas de parcourir les ANNONCES CLASSÉES afin de voir si votre nom y apparaît du 5 au 15 mars.

Le Soleil a payé les droits exclusifs quant à ce concours, en vertu de la Loi des loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement. Un tirage aura lieu le 15 mars et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumise à la Régie des loteries et courses du Québec.

Fabien Roy s'en prend aux \$100 des libéraux

Le chef du Crédit social, M. Fabien Roy, a ouvert, hier, sa campagne électorale dans Frontenac en s'attaquant vivement au cours d'une conférence de presse aux libéraux fédéraux pour leur appétit insatiable de députés au prix même d'une saine démocratie.

Joint par LE SOLEIL, M. Roy s'en est pris particulièrement au don personnel de \$100 chacun que viennent de faire les 73 députés libéraux fédéraux du Québec pour soutenir la campagne de M. Léopold Corbeil, candidat dans Frontenac. Pour lui, ce don de \$7,300 est très symptomatique du peu de respect que les libéraux ont pour la démocratie qui exige qu'un minimum d'opposition puisse s'exprimer.

Avec 69 pour 100 du vote populaire au Québec, les libéraux ont obtenu 97 pour 100 des sièges, soit 73 des 74 sièges québécois, l'autre allant au conservateur Roch LaSalle dans Joliette. "Lorsque l'opposition ne peut s'exprimer, c'est la dictature dans tout Parlement", de dire M. Roy.

M. Roy entend donc exploiter ce thème de la nécessité d'une opposition saine à Ottawa tout en développant le programme général de son parti et de ses implications sur l'économie de la circonscription, en particulier dans le domaine de la transformation des produits de l'amiant.

La question constitutionnelle

Le chef créditiste a évidemment élaboré sur sa décision de dire oui à la négociation à l'occasion du référendum québécois, mais il est un peu tôt pour savoir si cette question constitutionnelle sera un thème important de cette campagne.

Quoi qu'il en soit, son adversaire du NPD, M. Jean-Denis Lavigne, qui tenait lui aussi une conférence de presse à Thetford Mines, quelques minutes après celle de M. Roy, a ramené la question sur le tapis en précisant que son parti était en faveur d'une négociation "d'égal à égal" (thème du Parti québécois), peu importe le résultat du référendum.

M. Lavigne affirme qu'il s'est senti obligé de rappeler cette question constitutionnelle du fait que M. Roy ait jugé bon avant même d'entrer en campagne dans Frontenac de faire sa profession de foi au oui référendaire. Il a précisé que son affirmation voulant que le NPD serait prêt à négocier d'égal à égal a reçu l'imprimatur du parti et qu'elle s'appuie sur le texte déclaratoire, adopté lors d'un congrès de Toronto, reconnaissant deux principes, soit le "droit de faire son choix librement et sans coercition" et celui de l'égalité des deux peuples fondateurs.

M. Lavigne a toutefois fait porter le principal de sa conférence de presse sur les appuis traditionnels de son parti aux travailleurs, en particulier lorsque ceux-ci sont en grève comme ceux de l'amiant.

Le candidat néo-démocrate doit recevoir au début de la semaine prochaine la visite de plusieurs personnalités du parti, y compris celle du chef, M. Ed Broadbent.



Le Comité de financement pour la recherche sur le diabète ainsi que Monsieur André Paillet, animateur bien connu des ondes de la Vieille Capitale, vous rappellent que 200.000 diabétiques au Québec comptent sur votre générosité jusqu'au 13 mars, durant la campagne de souscription.

la souveraineté-association À QUEL PRIX ?

CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC

LE SOLEIL
vous invite au
10^e

Salon de la Femme du Québec Inc.

du 7 au 16 mars
Pavillons de la Jeunesse
et des Congrès
Parc Expo Québec
de 13h00 à 23h30

Spectacles tous les jours
et **PARADES DE MODE**
à 15h00 et 21h00

EN COLLABORATION AVEC
LE SOLEIL

De notre salon de la mariée!

Une robe d'un goût raffiné, en tissu Daeron.

Son corsage à encolure "Queen Anne", ses manches et sa jupe se garnissent de magnifiques dentelles de Venise.

Une très jolie capeline assortie à la robe complète l'ensemble.
4 à 16
\$280.00

La mode de la mariée sur votre écran:

Québec - CFQM-TV
17h45 (le dimanche)

Rivière-du-Loup - CIMT-TV
17h50 (le dimanche)

Jonquière - CKRS-TV
18h25 (le dimanche)

LOUSON

275, St-Joseph est, Québec
(entre Dorchester et Caron)

Entre propriétaires et locataires...

Quand on s'en parle clairement, on s'entend!

C'est facile d'arriver à une entente entre propriétaires et locataires. Une bonne rencontre, une discussion amicale et la question est souvent vite réglée.

Nous vous invitons à bien vous informer et à négocier ouvertement. C'est le meilleur moyen d'en arriver à une entente équitable. Si vous éprouvez des difficultés, la Commission des loyers peut vous aider. Elle informe les propriétaires et les locataires de leurs droits, de leurs obligations et de leurs recours. Elle peut aussi intervenir en dernier ressort pour régler un différend. C'est donc le temps de renégocier les baux. Bonne négociation et bonne entente.

Gouvernement du Québec
Commission des loyers

Voici la liste des bureaux de la Commission des loyers de la région:

BEAUPORT Service des loisirs 577, avenue Royale Tél.: (418) 643-5200 Les lundis, 9h à 16h	LIMOILLOU Paroisse St-Paul Apôtre, salle paroissiale 2110, 8e Avenue Tél.: (418) 643-5200 Les jeudis, 18h30 à 21h30
LORETTEVILLE Hôtel de Ville 305, rue Racine Tél.: (418) 643-5200 Les mardis, 9h à 16h	STE-FOY Centre Communautaire 990, Place de Ville Tél.: (418) 643-5200 Les mercredis, 9h à 16h
STE-ANNE-DE-BEAUPRE Hôtel de Ville 9336, avenue Royale Tél.: (418) 435-3861 Les 1er et 3e jeudis, 9h à 16h	ST-SAUVEUR C.L.S.C. 388, rue St-Vallier ouest Tél.: (418) 643-5200 Les lundis, 18h30 à 21h30
LEVIS 51, rue Bélair Tél.: (418) 833-5224 Ouvert du lundi au vendredi, 8h30 à 16h30	QUEBEC 1291, boul. Charest ouest Tél.: (418) 643-5200 Ouvert du lundi au vendredi, 8h30 à 16h30

Nous assumons les frais d'appel interurbain.

Pour connaître les autres bureaux de la Commission, veuillez consulter votre journal local.

économie

Sel des îles: les travaux préparatoires vont bon train en attendant la subvention fédérale

par Florent PLANTE
envoyé spécial du Soleil

CAP-AUX-MEULES — Les travaux préparatoires afin que l'exploitation du sel des îles de la Madeleine commence en avril 1982 vont bon train, même si le cabinet fédéral n'a toujours pas décidé s'il subventionnera pour \$10,2 millions les travaux portuaires.

L'automne dernier, une dizaine d'employés seulement travaillaient sur le site du projet du Dauphin de la compagnie Seleine Inc., une filiale à part entière de SOQUEM.

Présentement, une cinquantaine de travailleurs y ont un emploi, et selon M. Denis Gagnon, géologue et directeur du projet du Dauphin, ce nombre atteindra la centaine au printemps.

Certaines pièces d'équipement lourd ont déjà été descendues sous terre, entre autres une chargeuse ainsi qu'une perforatrice.

Selon M. Gagnon, dans quelques semaines, divers contrats seront accordés pour confectionner les rampes d'accès, approfondir le puits et procéder à d'autres travaux dans les galeries. Par ailleurs, un contrat de gérance a déjà été adjugé à une firme de consultants canadiens en métallurgie et en chimie, soit la compagnie Met-Chem.

Graduellement aussi, on procédera à la réinstallation du système de ventilation sous terre, et d'autres contrats seront adjugés pour construire l'édifice administratif, l'atelier, le magasin, la sécherie, etc.

On a aussi terminé le remblayage de la lagune et d'ici quelques mois, on aura pavé la route 199 qui a dû être légèrement déviée.

Le conflit

Si le gouvernement canadien tarde à rendre une décision concernant, sa

participation financière au projet du Dauphin, c'est que dès la mise en production de la mine des îles, en moins de deux ou trois ans, celle-ci sera en mesure de fournir le sel de déglacage pour presque tout le Québec, c'est-à-dire le ministère québécois des Transports, ainsi que les plus grandes villes qui préféreront probablement s'approvisionner chez Seleine Inc.

Or, actuellement, la mine de Pugwash, en Nouvelle-Écosse, fournit une quantité très importante du sel utilisé au Québec, la grande région de Montréal étant approvisionnée par une mine de l'Ontario. Avec la venue de Seleine dans le décor, la mine de Nouvelle-Écosse perd un très important client et elle risque de devoir fermer ses portes ou de ralentir considérablement ses activités si elle ne trouve pas de nouveaux débouchés pour son sel.

L'automne dernier, le ministre responsable du MEER dans le cabinet conservateur, M. Elmer MacKay, avait avoué, lors d'une entrevue, qu'il était pris entre l'arbre et l'écorce avec ce dossier puisque la mine néo-écossaise se trouve dans sa circonscription et que des pressions énormes étaient faites pour qu'il refuse la subvention de \$10,2 millions réclamée par le Québec dans le cadre de l'entente Canada-Québec.

Il y a quelques jours, le nouveau ministre responsable du MEER, M. Pierre de Bané, s'est interrogé à savoir si c'était opportun de subventionner un projet qui, une fois en production, aura probablement le monopole du sel de déglacage pour tout le Québec.

Néanmoins, le 19 octobre dernier, le ministre des Finances du Québec, M. Jacques Parizeau, avait déclaré, au cours d'un voyage aux îles de la Madeleine, que subvention fédérale ou pas, le sel des îles serait exploité.

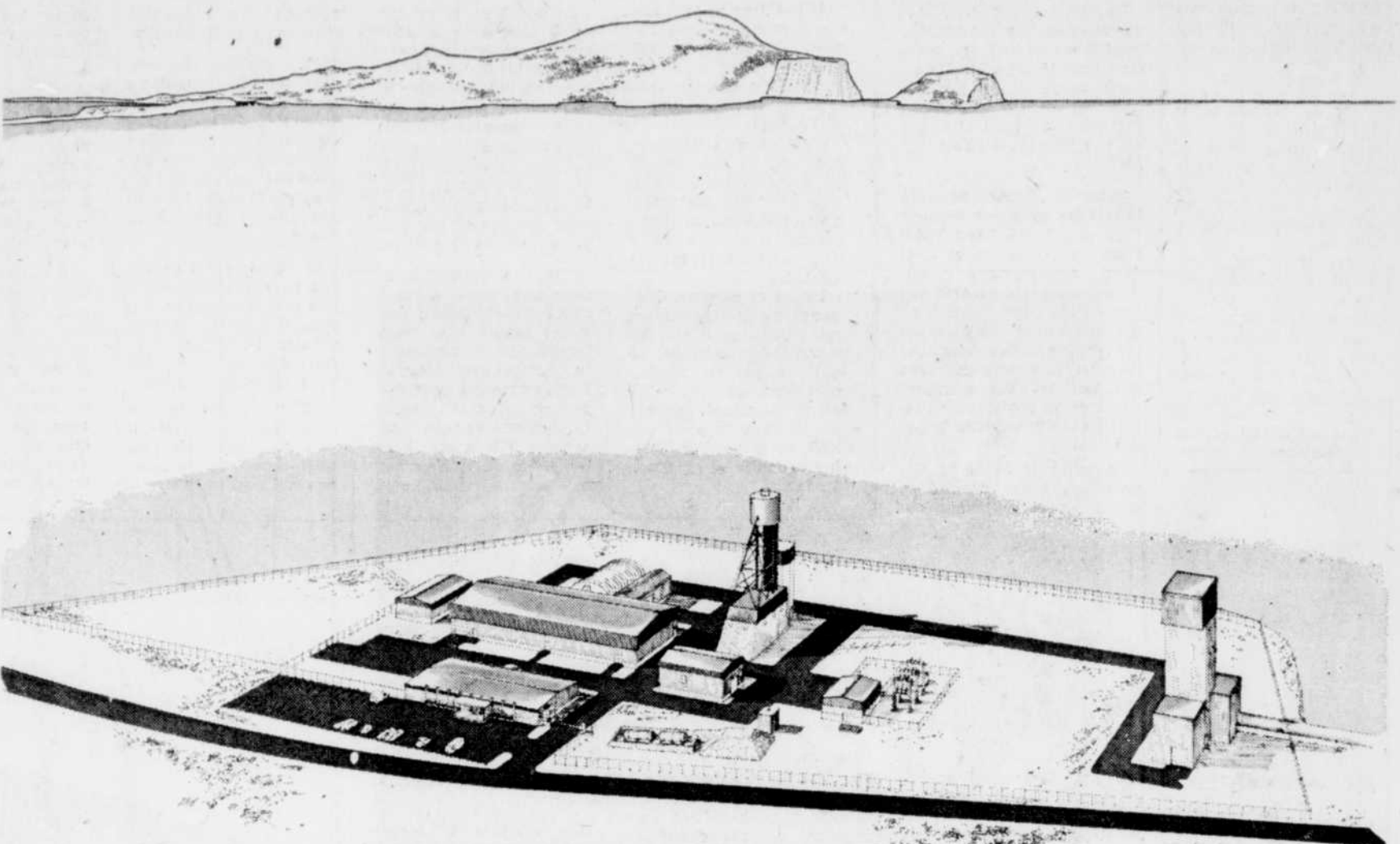
M. Parizeau avait déclaré à des hommes d'affaires de l'archipel qu'il avait prévu une sortie de fonds de \$17 millions dans son prochain budget,

couvrant ainsi la part du fédéral si jamais Ottawa refusait de participer pour \$10,2 millions.

Rappelons que toutes les études

géologiques ont confirmé que Seleine pourra extraire 1,2 million de tonnes de sel de la mine pendant au moins 20 ans et que le seul gisement du Dauphin est évalué scientifiquement à

107 millions de tonnes de sel dont la pureté dépasse 95 pour 100. Évidemment, 25 pour 100 seulement de ce tonnage global sera extrait, soit environ 30 millions de tonnes.



Voilà quel sera l'aspect extérieur des installations de la compagnie Les Mines Seleine Inc. à Grosse-Ile, aux îles de la Madeleine, lorsque le gisement de sel sera en exploitation dès avril 1982.

Que faire si vous recevez un feuillet T4 après avoir produit votre rapport d'impôt?

tuyaux sur l'impôt



Q. J'ai produit ma déclaration d'impôt sur le revenu il y a une semaine, mais j'ai reçu hier un feuillet T4 que j'avais oublié. Que dois-je faire?

R. Si vous avez déjà reçu votre avis de cotisation, envoyez une copie de votre feuillet T4 à votre bureau de district. Vous devez également fournir vos nom, adresse, numéro d'assurance sociale et numéro de compte. Si vous n'avez pas encore reçu votre avis de cotisation, envoyez une copie de votre feuillet T4, accompagné des renseignements énumérés ci-dessus, au centre fiscal qui dessert votre région. Ne produisez surtout pas une deuxième déclaration.

Q. Depuis que j'ai produit ma déclaration d'impôt sur le revenu, j'ai été

muté dans une autre province. J'attends un remboursement. Comment puis-je informer Revenu Canada, Impôt de mon changement d'adresse?

R. Vous devez écrire au centre fiscal de votre région en donnant votre nom au complet, votre nouvelle adresse et toute autre donnée d'identification, comme votre numéro de compte d'impôt, votre numéro d'assurance sociale et votre ancienne adresse. Il vous faut aussi préciser que vous prévoyez recevoir un remboursement. (Vous devriez également aviser votre bureau de poste et votre ancien bureau de district d'impôt).

Q. Le numéro d'assurance sociale imprimé sur ma déclaration personnelle d'impôt n'est pas le même que celui de mon feuillet T4. Comment puis-je le corriger?

R. Si le numéro d'assurance sociale de votre feuillet T4 est inexact, informez-en votre employeur et demandez-lui d'effectuer les corrections nécessaires. Si le numéro est inexact sur votre déclaration d'impôt sur le revenu, rayez le mauvais numéro et inscrivez le bon.

Q. Mon employeur antérieur ne m'a pas envoyé de feuillet T4. Dois-je déclarer mon revenu?

R. Oui, tout revenu doit être déclaré. Les employeurs sont tenus d'expédier les feuillets T4 à la dernière adresse connue du bénéficiaire, au plus tard le 28 février de chaque année. À la mi-mars, si vous n'avez pas encore reçu de feuillet T4, vous devez écrire à votre employeur pour lui en faire la demande.

Si, après avoir fait des démarches raisonnables, vous n'avez toujours pas reçu le feuillet de renseignements, inscrivez sur votre déclaration un chiffre estimatif de votre revenu et de vos déductions, des cotisations versées au Régime de pension du Canada, des primes d'assurance-chômage et de l'impôt déduit. Si possible, envoyez vos talons de chèques de paie. Annexe une lettre pour

préciser que vous n'avez pu obtenir de feuillet T4 et expliquez les montants estimés. Donnez aussi au complet le nom et l'adresse de votre employeur.

Q. Y a-t-il une nouvelle déclaration d'impôt sur le revenu cette année?

R. Oui. Cette année, Revenu Canada, Impôt a mis au point une nouvelle déclaration d'impôt sur le revenu, la T1 Spéciale. Cette déclaration vise les salariés et les personnes qui n'ont pas de revenu imposable ou dont le revenu imposable est minime, comme les étudiants, les personnes âgées et les particuliers qui ne produisent une déclaration que pour demander le crédit d'impôt pour enfants. La T1 Spéciale est envoyée directement par la poste aux contribuables dont la situation fiscale de l'année précédente était relativement simple.

Les personnes qui produisent une déclaration d'impôt pour la première fois et celles qui ne reçoivent pas la déclaration T1 Spéciale sont tenues de remplir la déclaration T1 Générale. Il est possible de se procurer des copies de cette déclaration aux bureaux de district d'impôt et aux bureaux de poste.

Plus de \$2 millions Deux nouveaux centres régionaux des grains

par Marc SAINT-PIERRE

L'implantation de deux nouveaux centres régionaux des grains au coût total de plus de \$2 millions a été annoncée hier par le ministre québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon.

Un centre régional des grains sera effectivement érigé au coût de \$1,272,710 à Sainte-Hénédine, dans le comté de Beauce-Nord, et un autre à Saint-Jacques de Parisville, dans le comté de Lotbinière, au coût de \$761,524.

Le ministre Garon a indiqué que son ministère verserait en aide financière totale \$1,2 million en vue de la réalisation des deux projets aux termes de son "Programme d'aide à la création de centres régionaux des grains".

De fait, le magasin Coop de Sainte-Hénédine, responsable de l'initiative, recevra une subvention de \$700,000 du MAPAQ. La Société coopérative agricole de Saint-Jacques de Parisville, à l'origine du second projet, recevra pour sa part une subvention de \$528,687.

La mise en place de tels centres, dont le but est notamment d'offrir aux producteurs agricoles québécois des services de manutention, de séchage, de criblage, d'entreposage et de classification des grains, s'inscrit dans le cadre des efforts du MAPAQ en vue d'un plus grand taux d'autosuffisance en matière de céréales.

Les centres de conditionnement et d'entreposage des grains permettront, de l'avis du ministère, d'organiser un réseau québécois adéquat de commercialisation des grains en donnant les moyens aux régions qui ont des surplus de céréales de les acheminer vers les régions déficitaires.

Huit centres

Les centres régionaux de Saint-Jacques de Parisville et de Sainte-Hénédine seront les septième et huitième installations du genre à être réalisées grâce au programme du MAPAQ.

Il y a de fait douze centres régionaux des grains au Québec — déjà construits ou en construction — avec les quatre centres régionaux construits dans la région du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie aux termes d'un programme spécial de développement régional.

Dans le cadre du programme régulier des centres régionaux des grains, les huit projets déjà réalisés ou en voie de l'être représentent un investissement total de \$9,374,234.

Les subventions versées par le MAPAQ représentent une somme totale de \$5,755,524.

La capacité totale d'entreposage représente quelque 3,000 tonnes.

Pour ce qui est du programme spécial pour la Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent, les sommes versées par le ministère sont de l'ordre de \$1,400,000.

Le MAPAQ prévoit la construction d'une dizaine de nouveaux centres des grains en 1980.

Un nouveau concept

Les centres régionaux des grains représentent au Québec un nouveau concept.

Pour la première fois, en effet, des silos importants sont érigés ailleurs qu'à proximité de ports mais plutôt au centre des principales régions québécoises productrices de céréales.

Les centres ne sont pas conçus en fonction de l'écoulement des grains de l'Ouest mais ont comme mandat d'assurer la qualité et la préservation des céréales produites au Québec. Ils doivent servir en priorité au traitement et à l'entreposage des céréales produites dans leur région immédiate, puis à celles en provenance des autres régions du Québec. À moins d'une

autorisation du ministère de l'Agriculture, incidemment, ils ne peuvent contenir plus de 30 pour 100 de grains produits en dehors du Québec.

La mise en place du réseau de centre régionaux des grains ne constitue qu'un volet de la politique globale du gouvernement québécois en vue de développer une céréaliculture d'ici.

Avec un taux d'autosuffisance de seulement 35 pour 100, les grains de provenance constituent une des principales causes du déficit alimentaire québécois. Il en coûte à l'économie québécoise au moins \$200 millions annuellement pour s'approvisionner de grains produits ailleurs, notamment en Saskatchewan.

Les autres volets à la politique céréalière du gouvernement québécois sont entre autres la protection des terres agricoles, l'intensification des recherches pour la mise au point de variétés végétales mieux adaptées au climat du Québec, l'intensification des programmes de drainage agricole, l'établissement d'un régime d'assurance-stabilisation, etc.

L'AMC L'économie canadienne doit s'en remettre aux forces du marché

OTTAWA (PC) — L'Association des manufacturiers canadiens estime que la meilleure stratégie industrielle pour l'économie canadienne est de s'en remettre pleinement aux forces du marché.

Dans un mémoire présenté au ministre d'État chargé du développement économique, le sénateur Horace Olson, l'association affirme que l'objectif d'une stratégie industrielle est l'utilisation maximale des ressources pour répondre aux besoins de la société et que le mécanisme du marché est la meilleure assurance que les ressources seront réparties rationnellement.

Il faut minimiser l'intervention du gouvernement dans l'économie, ajoute l'association, qui dit que depuis deux ans environ, le gouvernement fédéral et la plupart des gouvernements provinciaux ont endossé le système suivant lequel les décisions doivent être laissées aux forces du marché.

Le mémoire s'inscrit en faux contre l'accroissement de l'intervention

gouvernementale que préconisent, à des degrés divers, le Conseil des sciences du Canada, le mouvement syndical et le Nouveau parti démocratique.

Selon l'association, les mécanismes de marché concurrentiel sont plus efficaces pour atténuer les effets des grandes fluctuations économiques, pour stimuler la croissance à long terme, pour répondre aux préférences des consommateurs et pour protéger les droits politiques contre les empiètements de l'État.

On souligne d'autre part que dans les régimes de marché, les gouvernements interviennent pour compenser les graves écarts de revenu pouvant résulter du mécanisme de marché.

Toutefois, ajoute le mémoire, l'intervention gouvernementale peut être justifiée dans certains cas: l'investissement dans des projets à risques élevés ou à longs délais de rendement, le soutien à certaines industries dont les concurrents profitent de l'aide gouvernementale à l'étranger, l'expansion économique régionale et les besoins de défense et de sécurité nationale.

L'écu européen marche bien à son premier anniversaire

PARIS (AFP) — Mis en œuvre le 13 mars 1979 par le président de la France, Valéry Giscard d'Estaing, et le chancelier de l'Allemagne, Helmut Schmidt, avec le concours de six autres partenaires de la Communauté — l'Angleterre faisant "bande à part" — le système monétaire européen (SME) symbolisé par l'écu, son unité de compte, marche bien pour son premier anniversaire.

Son fonctionnement est "très satisfaisant", a déclaré hier le gouvernement français, et le pôle de stabilité relative que constituent les huit mon-

naies européennes est souvent considéré avec envie dans un monde occidental où les devises flottent sans bousoles.

Mais le SME a bénéficié, pendant sa première année, de circonstances somme toute favorables, notamment la bonne tenue du franc français et le moindre rayonnement du mark allemand. Et son avenir n'est pas encore assuré, selon les spécialistes.

Tempêtes

En dépit des tempêtes qui souf-

flent depuis l'an dernier sur le SME et les chancelleries mondiales — deuxième choc pétrolier, crise iranienne, aggravation des tensions avec l'affaire d'Afghanistan — le SME a tenu bon.

Les marges de fluctuations autour du "taux-pivot" — fixées à 2,25 pour cent pour sept monnaies, et à 6 pc pour la lire italienne — ont été respectées, avec un minimum d'ajustements: une réévaluation de 2 pc du mark allemand et deux légères dévaluations de la couronne danoise.

Carling O'Keefe Breweries
of Canada Ltd.



M. Ronald Corey

Monsieur J.R. Taylor, président et chef de la direction de Carling O'Keefe Breweries of Canada Ltd., a le plaisir d'annoncer l'élection de Monsieur Ronald Corey au conseil d'administration de l'entreprise.

Monsieur Corey, vice-président et directeur général de la Brasserie O'Keefe Limitée, a sous sa responsabilité l'ensemble des activités de cette entreprise au Québec. Monsieur Corey possède une très vaste expérience de l'industrie de la bière, de la vente au détail et des communications.

La Fondation Jacques-Gagnon voit le jour

par Pierre MARTEL

La Fondation Jacques-Gagnon a vu le jour officiellement hier alors que le gouvernement du Canada a accepté de reconnaître le nouvel organisme comme une œuvre sans but lucratif.

C'est ce qu'a annoncé M. Paul Rocheleau, président de la Corporation professionnelle des administrateurs agréés, au cours d'une conférence de presse à laquelle participait un représentant des caisses d'entraide économique, M. Pierre Garceau.

En fait la Fondation Jacques-Gagnon ne remplacera pas l'Entraide PME Inc. comme l'avait laissé entendre un porte-parole de la Fédération des caisses d'entraide économique. Plutôt, elle sera un complément à l'Entraide PME Inc.

Selon M. Rocheleau, cela faisait des mois que Jacques Gagnon, Gilles Lefebvre, président du Groupement québécois d'entreprises, et lui-même avaient entrepris des démarches pour créer une fondation dont l'objet général sera de mettre en valeur les qualités et connaissances qui font de bons entrepreneurs et de promouvoir l'esprit d'entreprise dans la population.

"Avec le décès de M. Gagnon, nous avons accéléré les démarches et nous avons éga-

lement décidé de donner le nom de M. Gagnon à la fondation," de préciser le président de la Corporation des administrateurs agréés.

La Fondation Jacques-Gagnon poursuivra les objectifs particuliers suivants:

— diffuser largement le

résultat de recherches pratiques sur l'importance économique et sociale de la PME, sur le rôle essentiel de l'entrepreneurship, sur les exigences de ce rôle et sur les sciences administratives qui répondent aux besoins de la PME;

— financer certaines de ces recherches sous forme de bourses à des chercheurs ou de dons à des institutions;

— contribuer conceptuellement et financièrement à la recherche de personnes présentant les attitudes requises pour devenir un bon entrepreneur;

— et accorder, en cas de besoin, des prêts d'honneur sans intérêt à certaines personnes qui accepteraient de se lancer en affaires pour partager ensuite leur expérience avec d'autres nouveaux venus.

Politique du pétrole réaliste du Québec

(PC) — Par le seul jeu des échanges économiques, Québec pourrait bientôt subvenir à ses besoins en pétrole sans recourir aux subventions de l'Alberta.

C'est ce qu'a expliqué hier soir le ministre de l'Énergie et des Ressources, Yves Bérubé, confrencier devant la Corporation professionnelle des administrateurs agréés.

Mais à ce moment, Québec devra nécessairement retourner sur le marché mondial du pétrole, ce qui ne posera pas de problème, sa crédibilité étant excellente auprès de certains pays de l'O-PEP, notamment de l'Arabie saoudite et du Venezuela.

La politique pétrolière du Québec semble tenir mieux compte que la politique fédérale des véritables réalités, a dit M. Bérubé. La politique pétrolière du gouvernement du Canada encourage la consommation par la réduction des prix du pétrole mais oblige à rechercher activement de nouvelles sources de pétrole.

"On voit donc que le développement à tout prix des ressources pétrolières canadiennes, vers lequel semble s'engager le gouvernement fédéral, apparaît comme économiquement très dangereux. Le Québec ne peut endosser une telle stratégie, et la politique québécoise me semble mieux tenir

compte des véritables réalités," a dit M. Bérubé.

Dici environ cinq années, Québec devrait être en mesure d'exporter une quantité d'électricité équivalente à un million et demi de barils de pétrole par jour, ce qui est plus que la production de l'Alberta, a rappelé le ministre.

Le Québec devrait vendre cet électricité à bon prix à des États voisins et avec cet argent acheter à l'étranger le pétrole dont il continuera toujours à avoir besoin.

"C'est ici que les contraintes liées au système constitutionnel actuel apparaissent de nouveau comme particulièrement

pesantes: en l'absence de pouvoirs réels sur le plan international, le Québec ne peut espérer intervenir efficacement dans la voie de cette rationalisation - et donc mettre en place une politique énergétique véritablement conforme à ses intérêts et à ceux de ses partenaires," a dit le ministre avant de conclure.

"L'analyse de la situation énergétique québécoise nous fournit ainsi une nouvelle fois un exemple des freins apportés par le système actuel — et des possibilités stimulantes de développement que signifierait l'acquisition, par le Québec, de véritables pouvoirs internationaux."

CIMENT ST-LAURENT NOMINATIONS



George Zulauf



Jean-Louis Carmichael

Jacques Giasson, président et chef de la direction de Ciment St-Laurent, a le plaisir d'annoncer les nominations de MM. George Zulauf et Jean-Louis Carmichael aux postes de premiers vice-présidents à la fabrication.

M. Zulauf dirige les activités de notre usine à Mississauga et assumera la coordination du projet de Hudson Valley, N.Y.

M. Carmichael sera responsable des activités de nos usines à Beaufort, Joliette et Kingston, N.Y.

L'or

Winnipeg (PC) — Cours de l'or à terme, en dollars américains, à la Bourse des matières premières de Winnipeg hier.	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juin	Sept
Contrats de 400 onces.	637.00	637.00	625.00	627.00	660.00	660.00	660.00	660.00	660.00	660.00	660.00	660.00
Paris (PC) — Cours de clôture de l'or, en devises américaines, sur les principaux marchés mondiaux avec, entre parenthèses, les cours de la journée précédente.												
Volume mardi: 100 onces.												
Contrats de 100 onces.												
Mar	607.00	610.00	594.00	600.00								
Jun												

Industries Dynamiques

Mise en demeure de Kassam à la Banque de Montréal

par Pierre MARTEL

M. Firoz P. Kassam, président et principal actionnaire d'Industries Dynamiques Inc., a entamé une nouvelle étape pour demeurer propriétaire de l'entreprise qui, le 14 décembre 1979, faisait l'objet d'une prise de possession par la Banque de Montréal.

En effet, l'homme d'affaires a fait parvenir une mise en demeure à l'un des dirigeants québécois de l'institution bancaire, M. Pierre McDonald. Dans celle-ci, M. Kassam l'enjoint de faire tou-

tes les démarches appropriées dans les circonstances et de lui faire rapport dans les 10 prochains jours de tous les arguments collectés.

"Le rapport de tous les arguments collectés doit inclure ceux réalisés par la vente des inventaires et des équipements afin que nous puissions vous payer la différence ou de recevoir de votre part les surplus", précise la mise en demeure datée du 11 mars 1980.

M. Kassam estime que le mandataire de la banque, Mallette, Benoit et Co., aurait

déjà dû collecter des comptes à recevoir de près de \$2 millions d'Hydro-Québec. La réception de ces comptes suffirait, selon M. Kassam, à payer la somme de \$1.9 million qu'Industries Dynamiques Inc. doit à la Banque de Montréal.

"Au début de janvier 1980, Hydro-Québec a demandé l'exécution des bons de garantie qu'Industries Dynamiques Inc. avait transportés à cette dernière pour garantir l'exécution des contrats en marche et ceux à exécuter. Les bons de garantie ont été fournis par La Sécurité, compagnie d'assurances généra-

les", avance la mise en demeure.

"Les comptes à recevoir d'Hydro-Québec (près de \$2 millions) auraient dû être collectés à date étant donné qu'Hydro-Québec s'est retournée, à son choix, contre la Sécurité pour toutes réclamations ou exécutions concernant les contrats d'Industries Dynamiques Inc.", précise-t-on.

CONSEIL DES PORTS NATIONAUX
PORT DE QUÉBEC
AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées adressées au soumissionnaire et portant la mention "SOUMISSION POUR LA CONSTRUCTION D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT, QUAI 27, PORT DE QUÉBEC", seront reçues au bureau du Directeur général, Port de Québec, 10 rue De Quercy, C.P. 2268, Québec, Qué. G1K 7P7, jusqu'à trois heures de l'après-midi, heure normale de l'Est, jeudi le 3 avril 1980 alors que les soumissions reçues seront ouvertes en public par le Conseil. Les devis, plans, formules de soumission et de contrat, cédule "A", conditions ouvrières et enveloppes préadressées peuvent être obtenus en s'adressant au bureau de l'Ingénieur du port, Port de Québec, 10 rue De Quercy, C.P. 2268, Québec, Qué. G1K 7P7, contre un dépôt de vingt-cinq dollars (\$25) lequel sera remboursé sur retour en bonne condition des documents soumissionnés en deca d'un mois de la date fixée pour la réception des soumissions. S'ils ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera forfait.

Tel que stipulé dans les devis, un cautionnement ou une obligation de garantie devra accompagner la soumission. Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Henri Allard
Directeur général
Québec, Qué. 13 mars 1980

bestiaux

MONTREAL (PC) — Les prix des vaches étaient stables au marché aux bestiaux de Montréal, hier. Il en était de même pour les veaux. Les arrivages comprenaient 831 bovins et 1,518 veaux.

Les prix s'établissaient ainsi:

Génisses: commercial: \$57.50-66.

Vaches: D1, D2: \$56-60, avec

un max. de \$63.25; D3: \$52.57-25; D5: \$45-53.50.

Taureaux: \$65-75.25.

Veaux: animaux de choix et bons: \$100-126, avec un max. de \$143; moyens: \$85-97; communs: \$60-84.

Veaux de remplacement: bons: \$160-257; moyens et communs: \$95-130.

Prix moyen du porc ontarien, mardi: \$52.37.

céréales

CHICAGO (AP) — Hausse des cours des céréales à la Bourse des matières premières de Chicago, hier.

En clôture, le soya affiche un gain de 3.75 à 6 cents, mars \$6.25; le blé perd 1 cent et gagne 1.75 cent, mars \$4.2925; le maïs pousse de 1.75 à 3.25 cents, mars \$2.6250; l'avoine monte de 1.25 à 2 cents, mars \$1.36.

WINNIPEG (PC) — Le seigle pour livraison mai a encore une fois établi des records à la Bourse des matières premières de Winnipeg, hier, clôturant avec un gain de deux dollars à \$205.50 la tonne. Les autres contrats de seigle oscillaient entre une baisse de 20 cents et une hausse de 50 cents.

Les cours des autres céréales étaient généralement à la hausse dans un marché modéré. Le volume d'affaires était estimé à 120,000 tonnes de denrées.

obligations

TORONTO (PC) — Liste sélective d'obligations cotées hier, fournie à l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières par Midland Doherty Ltd.

Prix	Rend.	Chang.
Ontario 5 1/4 Dec 1-83	78.00	12.89
Ont 9 1/4 Mar 22-96-96	84.00	13.74
Ont Hyd 10 1/4 May 10-99	73.00	13.80
Ont Hyd 10 1/4 Apr 4-99	74.75	13.81
Ont Hyd 13 1/4 Mar 25-100	75.13	13.83
Que Hyd 11 1/4 Oct 15-94	79.75	13.92

CORPORATIONS

Bell 11 Oct 15-94	80.00	13.88
Can Pac 11 1/4 Oct 23-84	91.25	13.88
Can Pac 10 1/4 May 1-99	75.75	14.15
Can Pac 10 1/4 Jul 15-99	76.50	13.93
TD Bk 10 1/4 Mar 15-99	82.75	13.86
J. Labatt 11 1/4 Oct 1-99	80.25	14.12

CANADA

Canada 8 1/4 Feb 1-81	95.20	14.51
Canada 8 Oct 1-82	87.30	14.04
Canada 4 1/4 Sep 1-83	78.62	12.77
Canada 10 1/4 Oct 1-84	89.75	13.60
Canada 10 1/4 Oct 1-89	83.50	13.64
Canada 9 1/4 Jan 15-94	75.25	13.44
Canada 11 1/4 Feb 1-93	87.50	13.52
Canada 10 1/4 Oct 1-94	78.00	13.62

le dollar

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé, hier, en hausse de 37-100 de cent et cotait \$1.1701 face à la devise canadienne. La livre sterling a monté de 1.82 à \$2.6146.

A New York, le dollar canadien a perdu 27-100 de cent à \$0.8546 mais la livre a gagné 17-20 de cent à \$2.2345.

Connaissez-vous CASE ?

La BFD vous présente CASE (Consultation Au Service des Entreprises). CASE a pour but d'aider les propriétaires et administrateurs de petites entreprises à perfectionner leurs méthodes de gestion. Les conseillers de CASE sont des gens d'affaires à la retraite choisis pour leur vaste expérience en gestion. Moyennant des honoraires minimes, un conseiller se rendra sur place pour analyser les problèmes et les possibilités de votre entreprise. Il vous soumettra ensuite ses recommandations dans un rapport confidentiel. Toute entreprise établie ou en formation peut obtenir des conseils pratiques en faisant appel aux experts de CASE.



Demandez ce dépliant.

Québec	M. Louis-P. Gilbert	(418) 694-3003
Sherbrooke	M. Roland Lortie	(418) 565-4740
Chicoutimi	M. G.-E. Lessard	(418) 545-1501
Rimouski	M. J.-C. Demers	(418) 724-4461

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT
SERVICES DE GESTION-CONSEIL

Crédit Foncier
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

13 1/2 5 ans*
PLACEMENTS À TERME GARANTIS

*Annuellement
D'autres termes et types d'intérêt sont offerts

Québec: 1135, chemin Saint-Louis (418) 681-0277
Montréal: (514) 282-1880 • Ottawa: (613) 238-0084

Membre Société d'assurance-dépôts du Canada

CABLEVISION NATIONALE LTÉE

Avis de dividende
Dividende no 5

Actions privilégiées série "A"

Le conseil d'administration de Cablevision Nationale Ltée, lors d'une assemblée tenue le 6 mars 1980, a déclaré, à l'égard du premier trimestre de l'année 1980, un dividende au taux de \$0.23125 l'action pour chacune des actions privilégiées série "A" du capital-actions de la compagnie en cours au 14 mars 1980. Ce dividende est payable le 1er avril 1980 aux détenteurs d'actions privilégiées série "A" inscrits aux registres de la compagnie à la fermeture des livres le 14 mars 1980.

Donné par ordre du conseil d'administration, ce 6e jour du mois de mars 1980.

Le Secrétaire,
Raynold Langlois.

Cette annonce ne doit pas être considérée comme une offre au public des valeurs mentionnées plus bas dans aucune province du Canada. L'offre n'est faite que par voie du prospectus dans les provinces où ledit prospectus a été d'abord reçu pour dépôt par une commission de valeurs ou autre organisme similaire. Ces actions ordinaires ne sont pas offertes aux résidents des États Unis d'Amérique, ses territoires ou possessions.

Actions additionnelles

DOMTAR

Domtar Inc.
2 600 000 Actions ordinaires
Prix: \$27,50 par action

Pitfield Mackay Ross Limitée	A.E. Ames & Cie Limitée	McLeod Young Weir Limitée
Wood Gundy Limitée	Nesbitt Thomson Valeurs Limitée	Richardson du Canada
Greenshields Incorporée	Midland Doherty Limitée	Lévesque, Beaubien Inc.
Merrill Lynch, Royal Securities Limitée	Geoffrion, Leclerc Inc.	Bell Gouinlock Limitée
Burns Fry Limitée	Equitable Securities Limitée	Houston Willoughby Limitée
Walwyn Stodgell Cochran Murray Limitée	Molson, Rousseau & Cie Limitée	Tassé & Associés, Limitée
Pemberton Securities Limitée	Bache Halsey Stuart Canada Ltée	Brault, Guy, O'Brien Inc.
Mead & Cie Limitée	R.A. Daly & Compagnie Limitée	MacDougall, MacDougall & MacTier Inc.
Andras, Hatch & Hetherington Ltd.	Odlum Brown & T.B. Read Ltd.	
Casgrain & Compagnie Limitée		

Mars 1980

up sérieux point d'appui

FIDUCIE PRÊT ET REVENU
850, Place d'Youville, Québec

dépôts garantis

13 1/2% PERIODE: 5 ANS
INTERETS PAYABLES ANNUELLEMENT

AUSI TAUX POUR DIFFÉRENTES PÉRIODES SUR DEMANDE

Institution inscrite à l'assurance dépôt du Québec.

APPELEZ-NOUS: 692-1221

La Compagnie d'Assurances PROVINCES-UNIES



Docteur Paul David, OC, MD

La nomination du Docteur Paul David, au Conseil d'Administration de la Compagnie d'Assurances Provinces-Unies est annoncée par Monsieur Wilfrid Major, Président du Conseil.

Le Docteur David, fondateur de l'Institut de Cardiologie de Montréal, est directeur des services professionnels de cet institut, président de la Société de Cardiologie de Montréal (1953), président de la Société Canadienne de Cardiologie (1958-1960), président de la Société Interaméricaine de Cardiologie (1964-1968), président de l'Union Médicale du Canada (1965-1967), président de l'Association des Médecins de Langue Française du Canada (1977). Il est titulaire de la Médaille du Centenaire du Canada (1967) et Officier de l'Ordre du Canada (1968).

La Compagnie d'Assurances Provinces-Unies transige aussi bien en assurances L.A.R.D. qu'en assurance Vie et assurance Collective.

monnaies

MONTREAL — Voici les taux des devises étrangères tels que fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Ces taux sont qualifiés de minimaux parce qu'ils fluctuent durant la journée et qu'ils varient d'une banque à l'autre. x-Taux mensuel fixe.

Afrique du Sud (rand)	1.4385
All. de l'Ouest (mark)	6450
Arabie saoudite (rial)	3487
Australie (dollar)	1.2670
Autriche (schilling)	0.902
Bahamas (dollar)	1.1610
Barbade (dollar)	0.5730
Belgique (franc conv.)	0.03600
Bermudes (dollar)	1.1610
Bresil (cruzeiro)	0.0654
Bulgarie (lev)	1.3939
Caribes (dollar)	4330
Chine (renminbi)	7680
Colombie (peso)	0.0231
Danemark (couronne)	2060
Espagne (peseta)	0.1725
Etats-Unis (dollar)	1.1652
France (franc)	2760
Grèce (drachme)	0.0297
Hong Kong (dollar)	2350
xHongrie (forint)	0.0331
Inde (roupie)	1.500
Irlande (livre)	2.3800
Italie (lire)	0.01390
Jamaïque (dollar)	0.6510
Japon (yen)	0.00490
Koweït (dinar)	4.2235
Mexique (peso)	0.0510
Norvège (couronne)	2.2325
Nouveau Zélande (dollar)	1.1195
Pays-Bas (florin)	0.5870
xPologne (zloty)	0.0389
Portugal (escudo)	0.0240
xRoumanie (leu)	2572
Royaume-Uni (livre)	2.6048
Singapour (dollar)	0.5315
Suède (couronne)	2.700
Suisse (franc)	0.7325
Tchécoslovaquie (couronne)	2.200
Trinitad-Tobago (dollar)	0.4835
Venezuela (bolivar)	2.651

Les cotes sont en devises canadiennes.

NOMINATION

JOSEPH E. SEAGRAM & FILS, LIMITEE



H. PUGASH

Joseph E. Seagram & Fils, Limitée a le plaisir d'annoncer la nomination de Harold Pughash au poste de vice-président à l'administration générale, relations extérieures. A ce poste, il sera chargé des communications internes; de certains aspects touchant aux relations de la Compagnie avec le public canadien, les secteurs gouvernementaux et commerciaux; de la participation à accorder aux arts, à la culture, au sport, à l'éducation et à la santé. Diplômé de l'université McGill, Harold Pughash est entré au service de la Compagnie en 1957. Depuis ce jour, et jusqu'à cette nomination, il a été titulaire de postes supérieurs à la direction et à l'administration d'activités reliées à la production, au personnel et au marketing. (ANN.)

bénéfices

par la Presse canadienne

Advocate Mines Ltd., exercice clos le 31 déc. 1979, \$8,999,470, perte, aucun chiffre par action; 1978, \$3,431,440, perte.

Hollinger Argus Ltd., exercice clos le 31 déc. 1979, \$21,823,000, \$4.07 par action; 1978, \$13,010,000, \$2.64.

Keeprite Inc., exercice clos le 31 déc. 1979, \$4,047,196, \$2 par action; 1978, \$2,957,443, \$1.46.

Labrador Mining and Exploration Co. Ltd., exercice clos le 31 déc. 1979, \$22,362,433, \$6.28 par action; 1978, \$12,478,618, \$3.78.

Ronalds-Federated Ltd., exercice clos le 31 janv. 1980, \$4,691,000, \$3.75 par action; 1979, \$3,112,000, \$2.49.

Seagram Co. Ltd., semestre clos le 31 janv. 1980, \$56,152,000 U.S., \$1.60 par action; 1979, \$47,404,000, \$1.35.

Tru-Wall Group Ltd., semestre clos le 30 nov. 1979, \$215,944, 56 cents par action; 1978, \$199,684, perte.

UAP Inc., exercice clos le 31 déc. 1979, \$3,411,095, \$3.70 par action; 1978, \$1,394,759, \$1.58.

BRAULT, GUY, O'BRIEN INC.



Michel Plamondon

Le conseil d'administration de Brault, Guy, O'Brien Inc., courtiers en valeurs mobilières, est heureux de vous faire part de la nomination de monsieur Michel Plamondon à titre de représentant pour son bureau de Québec (Tél.: (418) 647-4600). De par son dynamisme et sa vaste expérience dans le domaine des valeurs mobilières, monsieur Plamondon est un atout de plus au sein de l'équipe d'experts de Brault, Guy, O'Brien Inc. (ANN.)

dividendes

par la Presse canadienne

Dividendes des sociétés déclarés hier, trimestriels, sauf indication contraire.

Bay Mills Ltd., 6.5 cents, 13 juin, inscr. le 30 mai.

Bow Valley Industries Ltd., 5.5 pc priv., série A, 27.5 cents, 15 avr., inscr. le 31 mars.

Hayes-Dana Ltd., 12 cents, ou un dividende-action, 30 juin, inscr. le 2 juin.

Keeprite Inc., 20 cents U.S., 30 mai, inscr. le 15 mai.

Labrador Mining and Exploration Co., 65 cents, 3 mai, inscr. le 25 avr.

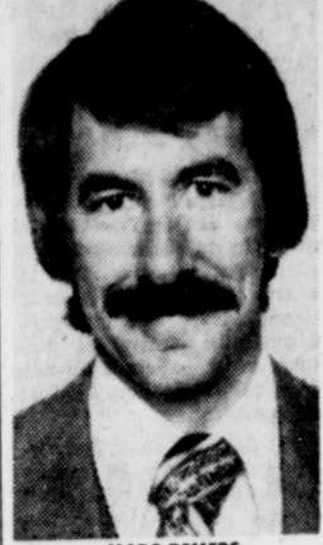
Reader's Digest Association of Canada Ltd., 10 cents, 2 avr., inscr. le 21 mars.

Standard Industries Ltd., classe A, 10 cents; classe B, un dividende-action priv. équivalent à 10 cents; 5 mai, inscr. le 21 avr.

Texaco Canada Inc., la date pour le dividende déclaré sur les actions priv. de \$6 est changée du 6 avr. au 3 avr.

Trimac Ltd., 9.12 pc priv., 57 cents, 31 mars, inscr. le 21 mars.

DRUMMOND BUSINESS FORMS NOMINATIONS



MARC DEMERS



PIERRE DEMERS

Les nominations de M. Marc Demers et de M. Pierre Demers aux postes de Directeur adjoint des Ventes sont annoncées par M. Maurice Roy, Directeur des Ventes, région du Québec et des Maritimes, Drummond Business Forms Ltée. M. Marc Demers, dont le bureau sera situé à Québec, sera responsable de la région métropolitaine. M. Pierre Demers, qui a ouvert le bureau de Rimouski en 1975, continuera d'être basé dans cette ville. Ses responsabilités engloberont Rimouski, la Gaspésie, le nord du Nouveau-Brunswick et la Côte-Nord. Messieurs Pierre et Marc Demers, deux frères, ont tous les deux compilé un record impressionnant de services à la clientèle depuis qu'ils se sont joints à la compagnie, en 1974 pour Pierre et en 1977 pour Marc.

La société Drummond est l'un des plus grands fabricants de formulaires d'affaires en Amérique du Nord et possède des bureaux de ventes à travers le Canada. (ANN.)

denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, no 92, \$1.48; no 93, \$1.48; prix de vente, \$1.48; prix de gros moyen, aux détaillants, \$1.58 - \$1.62.

Fromage cheddar: blanc, \$1.52 1-10; coloré, \$1.52 1-25.

Poudre de lait écrémé: no 1, sacs de 25 kg, \$1.96 1-25 à \$1.97 3-100; petit lait pour animaux: \$1.10 1-50 à \$1.19 le kilogramme; lait de beurre en poudre: \$1.63 à \$1.69 le kilogramme; petit lait comestible en poudre: \$0.37 12-25 à \$0.40 79-100 le kilogramme; petit lait de nourissage: \$0.30 43-50 à \$0.35 27-100 le kilogramme; lait évaporé: \$21.85 à \$22.15 pour 48 sachets de 385 ml.

Oeufs: prix moyens de grossistes aux détaillants, en boîtes d'une douzaine, A-extra-gros, \$1.10 7-10; A-gros, \$1.04; A-moyens, \$0.95 3-5; A-petits, \$0.73 3-10.

Prix de gros aux distributeurs, établis par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra-gros, \$1.08; A-gros, \$1.01; A-moyens, \$0.93; A-petits, \$0.71; A-peewee, \$0.39.

fonds mutuels

Cours transmis par la Presse Canadienne. Ces cours représentent la valeur de l'actif net par action (VANPA) de chaque fonds.

Members of the ACFM

Amer. Gr. Inv.	7.12	Gr. Inv.	5.52	Gr. Inv.	6.11	Gr. Inv.	3.94
Can. Gr. Inv.	9.93	Gr. Inv.	18.95	Gr. Inv.	8.78	Gr. Inv.	9.51
Can. Sec. Inv.	9.93	Gr. Inv.	18.95	Gr. Inv.	8.78	Gr. Inv.	9.51
Can. Tr. Inv.	9.93	Gr. Inv.	18.95	Gr. Inv.	8.78	Gr. Inv.	9.51
Can. Tr. Inv.	9.93	Gr. Inv.	18.95	Gr. Inv.	8.78	Gr. Inv.	9.51
Can. Tr. Inv.	9.93	Gr. Inv.	18.95	Gr. Inv.	8.78	Gr. Inv.	9.51
Can. Tr. Inv.	9.93	Gr. Inv.	18.95	Gr. Inv.	8.78	Gr. Inv.	9.51
Can. Tr. Inv.	9.93	Gr. Inv.	18.95	Gr. Inv.	8.78	Gr. Inv.	9.51
Can. Tr. Inv.	9.93	Gr. Inv.	18.95	Gr. Inv.	8.78	Gr. Inv.	9.51
Can. Tr. Inv.	9.93	Gr. Inv.	18.95	Gr. Inv.	8.78	Gr. Inv.	9.51

Non-membres

Gr. Inv.	6.11	Gr. Inv.	3.94	Gr. Inv.	8.78	Gr. Inv.	9.51
Gr. Inv.	6.11	Gr. Inv.	3.94	Gr. Inv.	8.78	Gr. Inv.	9.51
Gr. Inv.	6.11	Gr. Inv.	3.94	Gr. Inv.	8.78	Gr. Inv.	9.51
Gr. Inv.	6.11	Gr. Inv.	3.94	Gr. Inv.	8.78	Gr. Inv.	9.51
Gr. Inv.	6.11	Gr. Inv.	3.94	Gr. Inv.	8.78	Gr. Inv.	9.51
Gr. Inv.	6.11	Gr. Inv.	3.94	Gr. Inv.	8.78	Gr. Inv.	9.51
Gr. Inv.	6.11	Gr. Inv.	3.94	Gr. Inv.	8.78	Gr. Inv.	9.51
Gr. Inv.	6.11	Gr. Inv.	3.94	Gr. Inv.	8.78	Gr. Inv.	9.51
Gr. Inv.	6.11	Gr. Inv.	3.94	Gr. Inv.	8.78	Gr. Inv.	9.51
Gr. Inv.	6.11	Gr. Inv.	3.94	Gr. Inv.	8.78	Gr. Inv.	9.51

en un clin d'oeil
Soquem projette d'acheter des actions de compagnies minières québécoises

La Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM) a l'intention d'acquies des actions de compagnies minières québécoises afin de favoriser le développement de ce secteur industriel, a déclaré le président de la société d'Etat, M. Paul Bourassa. Les acquisitions sont destinées à apporter des capitaux aux entreprises à la traîne, afin de les inciter à faire plus de travaux d'exploration. Selon M. Bourassa, SOQUEM n'a pas encore décidé dans quelles compagnies elle compte investir non plus que des sommes qu'elle entend placer. Il a démenti, en outre, des informations récentes d'après lesquelles SOQUEM émettrait ses propres actions sur le marché.

Rendement record des Bons émis par la province

L'émission hebdomadaire de \$15 millions de Bons du Trésor à 91 jours du gouvernement québécois a été adjugée hier à un taux de rendement record, soit 14.16 pour 100, comparativement à 13.907 pour 100 la semaine dernière. Fait à mentionner, le taux de ces Bons n'a cessé d'augmenter depuis la première émission lancée à la fin de janvier dernier. A ce moment-là, le rendement des Bons s'établissait à 13.516 pour 100. Cette série de hausses reflète le raffermissement général du loyer de l'argent au cours de la période. C'est aujourd'hui que le taux d'escompte de la Banque

du Canada sera ajusté sur le rendement des Bons du Trésor, d'un terme de 91 jours plus une marge de 1/4 d'un pour 100. Comme nous l'avons déjà signalé, le taux d'intérêt de la Banque centrale variera en fonction du taux moyen auquel sont adjugés chaque semaine les Bons du Trésor à 91 jours et le nouveau taux d'escompte devrait être annoncé aujourd'hui vers 14h, immédiatement après l'adjudication des Bons du Trésor.

Hausse des taux des dépôts garantis

A l'exemple de la Fiducie du Crédit Foncier, d'autres sociétés de fiducie ont augmenté les taux de leurs certificats de placement garanti. Ainsi, Fiducie Prêt et Revenu a porté hier de 13.25 à 13.50 pour 100 le taux de ses dépôts garantis avec terme de cinq ans (intérêt payable annuellement). Les certificats d'une durée d'un an ont vu leur rendement passer de 12.75 à 13.375 pour 100 (intérêt annuel). Par ailleurs, la Fiducie du Québec, le trust des caisses populaires, a porté de 12.75 à 13 pour 100 le taux des dépôts d'un durée de cinq ans (intérêt annuel). Enfin, le Trust Général du Canada paiera un intérêt annuel de 13.25 pour 100 sur ses certificats avec terme de cinq ans au lieu de 12.75 pour 100 comme c'était le cas auparavant. Quant aux dépôts avec terme d'un an, leur rendement est passé de 13 à 13.25 pour 100 (intérêt annuel). Le Montreal Trust et le Trust Royal n'ont pas encore ajusté leurs taux cette semaine, mais ils devraient en faire autant sous peu.

Des firmes canadiennes participent à un projet américain

Deux entreprises canadiennes font partie d'un consortium qui construira une aluminerie de \$400 millions en Caroline du Nord. En effet, Marshall Steel Ltd. de Montréal, et Frankel Steel Ltd. de Toronto, se partageront une somme de \$60 millions pour la conception et la construction de l'édifice principal de la fonderie. Par ailleurs, conjointement avec les Industries TIW (anciennement Warnock-Hersey) d'Ottawa et Robertson Building System, Marshall Steel Ltd et Frankel Steel Ltd se préparent à présenter une soumission pour une autre partie du projet d'aluminerie.

Progression de 13 pour 100 des ventes d'Agropur

Les ventes nettes consolidées d'Agropur, la coopérative laitière de Granby, se sont chiffrées à \$370.7 millions en 1978-1979. Il s'agit là d'une progression de 13.1 pour 100 — \$43 millions de plus en termes de dollars — par rapport à l'exercice précédent. Les réceptions de lait à la coop et à ses filiales se sont établies à un peu plus de deux milliards de livres.

BATIMENT BERNARD BUILDING

DU A LA GRANDE DEMANDE DE NOS BATIMENTS COMMERCIAUX & INDUSTRIELS

Nous recherchons entrepreneurs spécialisés dans le domaine de la construction commerciale et industrielle.

Nous vous offrons un territoire exclusif, publicité, services techniques ainsi que nos méthodes de construction ou de gerance de projets.

Franchises disponibles, région Montréal, Québec et différentes régions du Québec.

Pour plus de renseignements, téléphonez pour rendez-vous à 467-6521, Département des ventes.

Bâtiment Préfabriqué Bernard Ltée
600, boul. de l'Industrie
Route 20, Transcanadienne
Beloeil, Tél.: 467-6521

Les associés de
Maheu, Noiseux, Roy & Associés
sont heureux de vous annoncer leur fusion avec Monsieur Honorius Paquet, C.A. de Saint-Anselme.

Maheu, Noiseux, Roy & Associés
a des centres de service répartis à
Ottawa, Hull, Hawkesbury, Montréal, Laval, Sainte-Foy, Lévis, Saint-Anselme et Moncton.

Société nationale, Collins Barrow, bureaux à
Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Montréal, Québec, Halifax et autres villes.

L'entreprise compte également des représentants dans les principales villes des États-Unis et dans les grands centres financiers internationaux.

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES
Pour 10h30, heure de Montréal, aux dates indiquées

ACZ.00054.F 1er avril 1980 11,566 LAMPES À VAPEUR DE SODIUM Garantie de soumission: \$20,000	ACZ.00049.F 8 avril 1980 4,022 CONSOLES D'ÉCLAIRAGE DE RUE Garantie de soumission: \$10,000	CPE.02038.F 8 avril 1980 12 INDUTANCES SÉRIES MONOPHASEES 120kV Garantie de soumission: \$7,000	ACZ.00056.F 8 avril 1980 250 LUMINAIRES AU MERCURE ET 5,141 LUMINAIRES AU SODIUM HAUTE PRESSION Garantie de soumission: \$50,000	ACZ.00053.F 1er avril 1980 14,048 CELLULES PHOTO-ELECTRIQUES POUR ÉCLAIRAGE DE RUE Garantie de soumission: \$7,000
AMR.00047.F 1er avril 1980 44 CAMIONNETTES FAMILIALES (PBV 7,500 LB) Garantie de soumission: \$20,000	AMR.00059.F 1er avril 1980 8 CAMIONNETTES DE LIVRAISON (PBV 7,500 À 7,650 LB) Garantie de soumission: \$3,000	AMR.00049.F 1er avril 1980 24 CAMIONNETTES FAMILIALES À TRACTION 4x4 (PBV 8,600 LB) Garantie de soumission: \$10,000	HPD.00536.F 8 avril 1980 2 SYSTÈMES D'AIR COMPRIMÉ REFRIGÉRÉS PAR AIR (54 P.C.M. À 360 LB/PO.) Garantie de soumission: \$3,000	1AE.00040.F 1er avril 1980 81 PIÈCES DE BOIS DE CHARPENTE EN PIN DOUGLAS D'INTÉRIEUR, TRAITÉ Garantie de soumission: \$8,000
AIN.08005.F 1er avril 1980 LOCATION DE 67 UNITÉS DE DISQUES, 42 DÉROULEURS, BANDES MAGNÉTIQUES ET LEURS CONTRÔLEURS POUR UNE PÉRIODE DE 2 ANS. Pas de garantie de soumission	AMR.00056.F 1er avril 1980 44 CAMIONNETTES DE LIVRAISON À CABINE D'ÉQUIPE, TRACTION 4x4 (PBV 8,550 À 9,200 LB) Garantie de soumission: \$20,000	ASG.01061.F 1er avril 1980 LOCATION DE 2 SYSTÈMES DE TRAITEMENT DE TEXTES (PÉRIODE DE 24 MOIS) Pas de garantie de soumission	AIN.08061.F 1er avril 1980 IMPRIMANTE 1000 LPM, 64 CARACTÈRES, 132 COLONNES PAR LIGNE COMPATIBLE AVEC UN MINI-ORDINATEUR HP 3000 Garantie de soumission: \$3,000	

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, entre 8h30 et 16h30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
DIRECTION ACHATS
BUREAU N° 700
75 OUEST, BOUL. DORCHESTER
MONTREAL, QUÉ., CANADA H2Z 1A4

Pour renseignements, téléphone (514) 285-1711, poste 1863.

La garantie de soumission doit être d'un montant égal à au moins 10 % de la somme totale de la soumission jusqu'à concurrence du montant susmentionné; elle doit être donnée sous forme de chèque visé ou de cautionnement de soumission. Sauf s'il est contrairement indiqué, une soumission partielle est acceptable. Seules les personnes, sociétés et corporations ayant leur place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner. L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque, ou toutes les soumissions reçues. Le secrétaire, M.-A. DEMERS

Construction de fontaines en face du parlement Réaction négative du Conseil des monuments et sites

par Paul BENNETT

Le Conseil des monuments et sites du Québec dénonce l'absence totale de consultation qui a précédé l'annonce par le ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement de la construction de bassins et de fontaines en face de l'hôtel du gouvernement.

Dans un communiqué émis hier, le président du CMSQ, M. André Robitaille, affirme que le ministre responsable, Mme Jocelyne Ouellette, ne devrait pas être surprise outre mesure de la levée de bouilliers provoquée par l'annonce de son projet d'aménagement extérieur du parlement.

"Le vieux parlement, souligne M. Robitaille, est un monument historique et symbolique qui, bien que non classé, est devenu s'attendre à ce que les citoyens et les organismes qui se vouent à la protection et à la mise en valeur du patrimoine s'en préoccupent.

"Il faut s'attendre, insiste-t-il, à ce qu'ils contestent des décisions prises en vase clos

par quelques techniciens qui disposent à leur guise du bien public comme si c'était leur propriété propre."

Le CMSQ, qui regroupe des architectes, ingénieurs et urbanistes préoccupés par la question du patrimoine, rappelle au ministre que la charte de Venise (1964) sur la protection des monuments historiques demandait que tout projet affectant un monument public fasse l'objet de consultation.

La déclaration d'Amsterdam (1975), elle aussi ratifiée par de nombreux pays, était encore plus explicite: "La conservation du patrimoine architectural ne doit pas être seulement l'affaire des experts. L'appui de l'opinion publique est essentiel. La population doit, sur la base d'une information objective et complète, participer réellement depuis l'établissement des inventaires jusqu'à la préparation des décisions".

En regard de ces prises de position "reconnues universellement", M. Robitaille se demande comment le ministre des Travaux publics et

de l'Approvisionnement peut encore décider seul de l'avenir du parlement, sans même consulter d'autres ministères comme le ministère des Affaires culturelles.

Citant d'autres cas récents d'absence de consultation, comme le ravalement du parlement et le projet d'aménagement de l'îlot Mont-Carmel, dans le Vieux-Québec, M. Robitaille déplore le fait que "les décisions sont systématiquement prises en cachette".

"Tout le monde est devant des faits accomplis, les contrats étant donnés! C'est une politique intolérable et rétrograde qu'on ne peut admettre de nos jours de nos trois paliers de gouvernement", poursuit-il.

Projet "farfelu"

Par ailleurs, le CMSQ considère le projet d'aménagement des abords du parlement comme "fantaisiste" et même "farfelu" et ce pour cinq raisons.

— La construction de quatre bassins en enfilade entre le monument de l'Amérique

et l'autoroute Dufferin "produira un lourd effet répétitif qui détruira l'importance de toute l'entrée du parlement".

— Les 24 jets d'eau, d'une hauteur de 10 à 30 pieds, qui jailliront de ces bassins accentueront la disproportion entre les différentes parties de la façade du parlement. "Ce que l'on propose en

somme c'est de démolir la belle architecture du parlement", estime le CMSQ.

— La présence de fontaines sous notre climat est peu pratique et onéreuse puisqu'elle ne servira que six mois par année et que leur entretien sera difficile.

— Les allées pavées de granit qu'on prévoit de cha-

que côté des bassins se transformeront en patinoires sous l'effet des jets d'eau. En Europe, l'on pose habituellement du gravier pour absorber l'eau et éviter ainsi les surfaces glissantes.

— Enfin, l'éclairage de la façade à partir des niches est aussi fort contestable, selon le CMSQ. Cette façon d'éclairer un monument est complètement dépassée.

Le CMSQ demande donc

que ce projet soit mis de côté et qu'un nouveau projet soit élaboré en consultation avec tous les individus et organismes préoccupés par la protection et la mise en valeur du patrimoine.

CORRECTION

Veuillez noter qu'il s'est glissé une erreur dans notre annonce parue hier en page F-4 de ce journal.

Le produit suivant ne sera pas disponible cette semaine:

MAÏS

en crème, de choix Provigo Boîte de conserve de 14'oz 3 pour .99

Surveillez nos spéciaux des semaines à venir

Provigain

Visitez le kiosque de

MUSIQUE BEAUDOIN

REDUCTIONS SPECIALES pendant toute la durée du Salon

AU SALON DE LA FEMME du 7 au 16 MARS

ORGUES

Kawai \$1,190⁰⁰ à partir de

Demandez à nos conseillers les 12 bonnes raisons d'acheter un orgue KAWAI

L'ECOLE DE MUSIQUE BEAUDOIN sera aussi présente au Salon de la Femme. Venez nous rencontrer.

MUSIQUE BEAUDOIN

Pour nous rejoindre au SALON de la FEMME: 522-5745

carrières et professions

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE

COMPOSEZ 647-3266 OU ECRIVEZ A CARRIERES ET PROFESSIONS LE SOLEIL LTEE, C.P. 1547, QUEBEC, QUE. G1K 7J6

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 60. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

SECRETAIRE

Bilingue avec expérience. Pour tenue de bureau. Tél. (418) 871-3797 (entre 9h et 17h)

MEDECINS DENTISTES demandés(ées)

Centre médico-dentaire. Banlieue de Québec, secteur non desservi. Ecrire: DEPT 1000, LE SOLEIL 390, St-Vallier est, Québec, G1K 7J6

UN(E) ESTIMATEUR

Pour entreprise en construction

Les spécialités: finition intérieure telle que plafonds acoustiques, cloisons sèches, isolation thermique et acoustique.

Qualifications: 2 à 4 ans d'expérience.

Ecrire au:

DEPT 1003 Le Soleil Ltée 390, rue St-Vallier est, Québec, Qué. G1K 7J6

SECRETAIRES LEGALES RECEPTIONNISTES-TELEPHONISTES POUR BUREAUX D'AVOCATS

Lieu de travail: Québec

Qualifications:

Diplôme de Secondaire V, option secrétariat juridique ou de services. Connaissance du dictaphone et de la dactylo. Excellent français. Salaire selon l'expérience.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

DEPT 9999 — Le Soleil Ltée 390, rue St-Vallier est, Québec, Qué. G1K 7J6

INSMOR COMPAGNIE D'ASSURANCE D'HYPOTHEQUE recherche un(e)

ADJOINT(E) EN EVALUATION pour sa succursale de Québec

Le (la) candidat(e) devra avoir un minimum de 2 ans d'expérience dans le domaine d'HYPOTHECAIRE ou en EVALUATION IMMOBILIERE.

Le salaire sera déterminé selon les qualifications et l'expérience.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

André Pronovost, directeur
INSMOR COMPAGNIE D'ASSURANCE D'HYPOTHEQUE
Edifice Trust Royal
1122, Chemin St-Louis
Sillery, Québec G1S 1E6

COMPTABLE Comptabilité générale

Un manufacturier de Québec est à la recherche d'un(e) comptable de comptabilité générale.

Sous surveillance éloignée, le (la) candidat(e) chois(e) planifie et administre les systèmes comptables et il (elle) émet des avis et recommandations en matière de comptabilité. Il (elle) sera responsable du rendement efficace de son personnel et de tout l'aspect de comptabilité générale de la compagnie, dont la préparation des états financiers, l'élaboration des budgets, la supervision des services de la paye, des comptes à payer et des comptes à recevoir. Quelques années d'expérience et une formation orientée vers le RIA ou le CGA seraient souhaitables. Le (la) candidat(e) souhaité(e) doit être bilingue.

Excellent salaire et gamme complète de bénéfices marginaux. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à:

DEPT 9995, LE SOLEIL LTEE 390, St-Vallier est, Québec, G1K 7J6

EXPEDITEX COMMIS A LA TARIFICATION

Poste: à Québec - Pour travail de 13h00 à 23h00

Tâche:

Sous la surveillance du responsable du trafic.

— Applique les taxes selon les tarifs.

— Calcule les charges sur les connaissements.

Exigences:

— Connaissance des tarifs publiés par le B.T.Q.

— Expérience requise dans une compagnie de transport.

Salaire:

Selon expérience.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Gérant du personnel
EXPEDITEX LTEE
4205, boul. Hamel
Ancienne-Lorette
Qué. G2E 2H3

DE LA CAPITALE DODGE CHRYSLER (QUEBEC) LTEE

Nouveau concessionnaire automobile, est à la recherche d'une

représentant(e) des ventes

Expérience essentielle

Communiquez avec M. Guy Asselin, 687-2604

PERSPECTIVE TRAVAIL 2, PLACE QUEBEC, SUITE 340, QUEBEC 647-4700

Poste permanent

Titre:

Technicien(ne) en ingénierie, option mécanique

Poste à Québec

Exigences: 3 ans minimum d'expérience connexe. Bilingue.

Tâches: Assister les ingénieurs dans: conception, évaluation et supervision des projets.

Bonne rémunération.

Postes contractuels

1) Technicien(ne) en ingénierie, option mécanique

2) Technicien(ne) en ingénierie, option électronique:

mêmes tâches que décrites précédemment.

Mariette Pissinisi

HOTELLERIE DIRECTEUR(TRICE) DE LA RESTAURATION

Responsable du service, nourriture et boisson. Dirige de 50 à 60 employés.

Expérience dans le service en salle requise.

Salaire selon compétence.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

DEPT 1005, LE SOLEIL 390, St-Vallier est, Québec, G1K 7J6

Baptiste TOURNATOU REPRESENTANT(E)

Sommes à la recherche d'un(e) représentant(e) dans la vente de matériaux de construction aux contracteurs et aux marchands.

Salaire de base plus commission.

Territoire protégé, clientèle établie.

QUALIFICATIONS:

Expérience dans la vente de matériaux, belle apparence, de 25 à 35 ans.

Faire parvenir votre curriculum vitae au soin de:

Rémy Martineau
1200, 80e Rue est
Charlesbourg, G2L 1M2

CONTROLEUR(EUSE) D'ENTREPRISE

Responsable pour différentes entreprises de l'établissement ou de l'amélioration de systèmes administratifs et comptables, et de la production mensuelle des états financiers conséquents.

QUALITES REQUISES:

Diplôme universitaire en administration ou membre de l'une des corporations suivantes: ADMA - CA - CGA - RIA, avec expérience pertinente.

L'EMPLOYEUR:

GABRIEL FONTAINE, ADMA
Conseiller agréé en Administration
900, 9e Avenue, Charny, G6W 4G3

LIEU DE TRAVAIL: Charny

SALAIRE: Selon la compétence

Seules les candidatures écrites seront considérées

ASSURANCE GENERALE

Pour expansion prochaine, on demande:

SECRETAIRE COMPTABLE

3 ans d'expérience en comptabilité et dactylo.

SOUSCRIPTEUR(TRICE)

Assurance commerciale, 3 à 5 ans d'expérience.

Communiquer ou faire parvenir votre curriculum vitae, avant le 20 mars 1980, à:

PAUL-EUGENE CHABOT INC.

4068, boul. Ste-Anne, Montmorency, G1C 2J2

VENDEUR

LE TRAVAIL:

Vendre des services de déménagement à toute personne ou compagnie susceptible de déménager.

ON RECHERCHE:

Une personne motivée, bilingue, de 24 à 35 ans, qui a eu du succès dans la vente directe. La persévérance et le désir de réussir sont des atouts déterminants.

ON OFFRE:

Un salaire de base, des commissions et les dépenses de vente. Le milieu est jeune, progressif et dynamique. Ce poste intéresse celui qui recherche un revenu de \$18,000 et plus.

S'adresser à:

48, St-Paul, Québec.

692-0986

G. St-Pierre



Appel de candidatures mixtes

AGENTS AUX DECISIONS ET AUX INTERPRETATIONS (310-038-117 & 118)

Traitement: \$28 255 à \$31 563

No de référence: 80-TAX-AU-OC-1-1

Revenu Canada — Impôt, Direction de la législation
Direction générale des décisions concernant les corporations
Ottawa (Ontario)

Fonctions

Interpréter la Loi et le Règlement de l'impôt sur le revenu, les conventions fiscales ainsi que les décisions anticipées exécutoires en matière d'impôt sur le revenu à l'intention des contribuables ou de leurs représentants. Proposer des modifications à la Loi et au Règlement de l'impôt sur le revenu.

Conditions de candidature

Les candidats doivent posséder le titre de C.A., de C.G.A. ou de R.I.A. ou un grade universitaire avec spécialisation en comptabilité. Il faut en outre avoir l'expérience de l'interprétation des lois fiscales ou de la vérification.

Exigences linguistiques

La connaissance des deux langues officielles est essentielle. En raison de la nature de ces postes la connaissance des deux langues officielles est immédiatement exigée.

"De plus amples informations sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante:

Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below".

Comment se porter candidat

Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:

D.G. Wesley

Commission de la Fonction publique du Canada

Bureau de dotation de la région de la Capitale nationale

L'Esplanade Laurier, Tour Ouest, 16e étage

Ottawa (Ontario) K1A 0M7

Date limite: le 28 mars 1980

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.